



JANVIER 2024

Journal Communal de Baron-sur-Odon

MAIRIE DE BARON-SUR-ODON

Courriel : mairie@baron-sur-odon.fr - Site : www.baron-sur-odon.fr

Le mot du maire

L'année 2023 se termine, après la guerre en Ukraine en 2022, par un nouveau conflit entre Israël et Gaza suite à l'attaque barbare du 7 octobre dernier. Ces guerres à nos portes nous rappellent la fragilité de la paix dans le monde. La montée des populistes n'est pas là pour nous rassurer. Espérons que lors des élections européennes le 9 juin 2024, les projets pour les peuples soient au cœur des débats pour améliorer la vie des européens dans une Europe en paix. Les responsables politiques doivent prendre en compte les grands challenges de demain pour préparer l'avenir et oublier leurs querelles politiciennes stériles. Les enjeux, environnementaux, économiques, lutte contre la pauvreté, les relations Nord-Sud, sont importants, pour notre planète et notre jeunesse.

À l'aube de cette nouvelle année, formulons le vœu que les responsables politiques aillent dans la bonne voie, nous le devons aux futures générations.

Quand je vois l'engagement de nos jeunes au sein du conseil municipal jeunes depuis 2008, je pense qu'il faut faire confiance à la jeunesse qui s'engage pour la collectivité et il faut l'encourager à prendre des responsabilités.

Suite au recensement de février 2023, la commune compte, sous réserve de confirmation par les services de l'INSEE, 1 148 habitants. Les lotissements du Pré d'Oisy, l'Orée du Bois et des Aubépines sont terminés ou en voie de finalisation. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants et une intégration rapide dans notre village.

L'école reste le cœur du village et la commission scolaire en lien avec les enseignants et les parents œuvrent quotidiennement pour offrir de bonnes conditions d'accueil et de scolarité aux enfants.

Cette année, les enfants ont pu profiter de la nouvelle garderie, d'une salle de motricité et d'une classe numérique pour offrir des conditions optimales de travail.

En février 2024, l'équipe municipale dressera le bilan de notre action des trois premières années du mandat. Nous sommes rentrés dans les trois dernières avec des projets conséquents pour notre commune.

Le projet de Tiers-lieu, proposant quatre espaces : une bibliothèque, une ludothèque, une salle de télé-travail et un lieu convivial, est en cours d'études. L'avant-projet définitif est finalisé par l'architecte. Maintenant, nous

allons rentrer dans les aspects budgétaires pour finaliser ou non cet investissement.

Nous pensons qu'un véritable lieu offrant aux habitants un accès à la culture de proximité, un lieu de rencontres conviviales et un outil réservé au monde associatif, est nécessaire. Il permettra au regard de la dynamique locale de proposer un lieu de vie communale et de développer les animations. Cet espace doit faciliter le renouvellement des bénévoles et un relais en douceur entre les générations.

Toutefois, les contraintes financières nous obligent à être réalistes. Sans subventions significatives, le projet aura du mal à voir le jour. Cette année, notre demande de subvention à l'État a été refusée alors qu'elle était inscrite dans le plan de relance. Ce retour négatif nous oblige à être prudent.

Pour les deux autres projets : la sécurisation de la RD 214 et l'aménagement d'une voie douce, nous venons de retenir en décembre le maître-d'œuvre.

Le projet de sécurisation de la route de Fontaine et de l'Église porte sur des aménagements légers : rétrécissement de chaussée, marquage au sol, création de places de stationnement, etc.. De plus, nous souhaitons modifier le carrefour dit de la Vierge à l'entrée de Baron/Odon côté Fontaine-Etoupefour.

La finalité de ces travaux est de ralentir la vitesse des véhicules dans le bourg mais cela demande aussi un comportement plus respectueux de certains conducteurs.

Le projet de voie douce Chemin du Pré d'Oisy a pour objectif de créer une voie sécurisée pour les usagers en parallèle de la RD 214. Nous souhaitons qu'elle soit accessible aux piétons, aux poussettes et aux vélos. Au niveau du Chemin du Pataras, c'est une voie d'accès importante vers Fontaine Etoupefour et plus largement vers Caen. Avec le développement de la pratique du vélo, pour se déplacer, pour le travail ou les loisirs, ce chemin est un maillon essentiel. Pour que la cohabitation automobiliste et cycliste soit possible sans risque, le Bureau d'études va travailler sur l'implantation d'une voie partagée.

Notre objectif est de finaliser ces projets en 2025, mais nous présenterons les deux études lors de la réunion publique de février 2024.

Au niveau budgétaire, les finances de la commune sont saines et nous n'avons pas augmenté le taux de la taxe foncière depuis 1995 pour limiter la charge financière des ménages. Mais, aujourd'hui, avec la suppres-

sion de la taxe d'habitation, nous sommes de plus en plus dépendants de l'État par rapport aux dotations et au reversement de la taxe d'habitation. Cette inconnue budgétaire complique beaucoup la gestion communale et la possibilité de se projeter pour investir surtout dans une période inflationniste.

L'année 2023 se termine avec une nouvelle fois une activité municipale dense et riche.

Un grand merci à la Commission Animation ainsi qu'aux Associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité. Baron sur Odon a vécu une nouvelle fois au rythme de nombreuses manifestations et elles ont rencontré de beaux succès en particulier le Concert du Melon Jazz Band, les Feux de La Saint-Jean, le Trail du Bois de Baron ou Octobre Rose.

Je remercie vivement tous les bénévoles engagés pour la réussite de la multitude d'activités proposées par la commune. Mais je rappelle que ce dynamisme est porté que par quelques personnes toujours volontaires. Même si le temps ne semble pas avoir prise sur eux, ils vieillissent, ils attendent du renfort.

N'hésitez pas à vous engager au sein des Associations pour renforcer et renouveler les équipes si nous ne voulons pas connaître un vide dans la vie communale dans les prochaines années.

Je tiens à remercier les salariés municipaux pour leur travail et la gestion des problèmes quotidiens. Je remercie tous les élus pour leur grande implication dans les différents dossiers communaux voire pour leur grand investissement pour un bon fonctionnement des services municipaux.

Dans ce journal de Baron sur Odon, vous trouverez un bilan de l'année écoulée et un retour sur l'actualité communale, bonne lecture.

Au nom du conseil Municipal, nous souhaitons à toutes les Baronnaises et tous les Baronnais une belle année 2024. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de joie, de santé et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels .

Vœux de paix, de responsabilité et de sagesse dans le Monde.

Georges LAIGNEL, Maire.

Votre équipe Municipale

Le Conseil Municipal installé depuis le 26 mai 2020 est composé de :

Georges LAIGNEL, Maire.

Quatre adjoints :

Chantal LOPEZ, 1^{ère} adjointe, en charge des finances, de l'animation, du conseil municipal des jeunes et du CCAS (Centre communal d'action sociale). En charge du personnel des écoles.

Christian BENARD, 2^{ème} adjoint, en charge des bâtiments, de la voirie, du cimetière et du personnel technique.

Aurélien BOCOGNANO, 3^{ème} adjoint, en charge de l'urbanisme, de la communication et de la commande publique.

Isabelle MILLAN, 4^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires, des activités périscolaires et du personnel administratif.



Georges LAIGNEL
Maire



Chantal LOPEZ
1^{ère} Adjointe



Christian BENARD
2^{ème} Adjoint



Aurélien BOCOGNANO
3^{ème} Adjoint



Isabelle MILLAN
4^{ème} adjointe



Alain ASSELINE



Laurence BOURDELLES



Philippe DUCLOS



Philippe LANDREIN



Ingrid DUPREY



Ludovic LECARDONNEL



Céline DUREUIL



Olivier MEYER

7 commissions



Finances

A. BOCOGNANO
C. DUREUIL - P. LANDREIN
C. LOPEZ - I. MILLAN



Vie scolaire

C. BERNARD - L. BOURDELLÈS
I. DUPREY - L. LECARDONNEL
C. LOPEZ - I. MILLAN



Bâtiments, voirie et cimetière

A. ASSELINE - C. BERNARD
A. BOCOGNANO - L. BOURDELLÈS
P. DUCLOS - O. MEYER
Volontaires :
J. LEMAZURIER ET P. OLIVIER



Animation et Conseil Municipal des Jeunes

L. BOURDELLÈS
P. DUCLOS - G. LAIGNEL
C. LOPEZ
Volontaire : C. PARIS



Urbanisme

A. BOCOGNANO
C. DUREUIL
P. LANDREIN - O. MEYER



Bois, Voies douces et fleurissement

P. DUCLOS - C. DUREUIL
G. LAIGNEL
Volontaires :
A. HERVIEU ET Y. LE BER



Communication

A. BOCOGNANO
C. DUREUIL
L. LECARDONNEL

Certaines commissions sont ouvertes, sur la base du volontariat, à des personnes non élues depuis novembre 2020, dans la limite de 2 personnes par commission. Les volontaires sont inscrits en orange dans la liste ci-contre. Un appel à candidature sera réalisé début 2024 pour renforcer les commissions.

Le personnel communal



Service administratif

Marie-Claire CONTRERAS
Marie-Christine GRANDADAM
Gabriel TOURET-KASPARIAN



Service technique

Nathan DREUX
David JEANNE
Nolan LEROUVILLOIS
(*apprenti*)



Service en relation avec l'école

Florence BESCOND
Laetitia BISSON (ATSEM)
Emmanuelle DUBOSQ
Katia MARRIÈRE (ATSEM)
Catherine MOTTELAY
Charlotte RENEE

Animation cantine et aide aux devoirs

Elodie LE ROUVILLOIS

MAIRIE DE BARON-SUR-ODON

11 route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon

Contacts

Tél : 02 31 26 83 91
Fax : 02 31 26 26 90
courriel : mairie@baron-sur-odon.fr
site : www.baron-sur-odon.fr

L'accueil téléphonique est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au jeudi

La mairie est ouverte :

Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Etat civil

Nombre d'habitants à Baron sur Odon : 1055 (indice 2021)



Mariages

BRUVIER D'ARC Mathilde
et VERMES Vianney
OMNES Elodie et COHEN Victor
ETIENNE Nadège et LEFÈVRE Éric



Naissances

LAURENT Elio
LEMENAND Rose
FRANÇOIS Meyrone
FEREY Eléonore
POISSONNIER Louis
ETIENNE OUCHENE Alma
FASQUEL Robin
LECOUFLET Soren
MUSTO Ava



Décès

BOISSEAU Henri
CHANCEY Jocelyne
DAVOT Jacky
DEFRESNE Claude
DUBOSQ Jacqueline
FERNANDES TRONCO Carlos
GUILLOTTE Daniel
MOREAU-LE GOFF Ghislaine
MOUILLARD Michel



Lors du vote du budget 2023, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition 2022.

Cependant, comme les années précédentes, les bases fiscales ont été revalorisées par le Ministère des Finances.

TAUX D'IMPOSITION 2023

Taxe foncière sur le bâti :
15.85 %

Taxe foncière sur le non bâti :
33.70 %

La taxe d'habitation est supprimée pour les habitations principales

Recensement

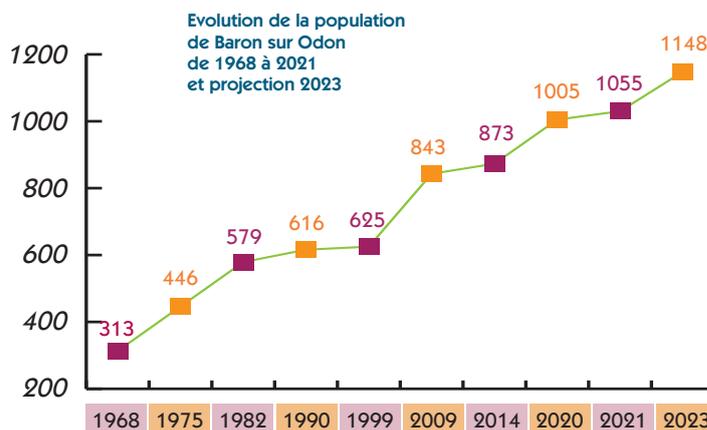
Un recensement de la population de Baron sur Odon a été effectué début 2023. Merci pour l'accueil réservé aux deux agents recenseurs.

464 logements ont ainsi été recensés et 1148 bulletins individuels ont été collectés.

Les résultats complets de ce recensement seront diffusés en juin 2026.

Cependant, les données recueillies en 2023 sont utilisées par l'INSEE pour calculer la population légale de 2021 publiée fin décembre 2023 et applicable au 1^{er} janvier 2024.

La population applicable au 1^{er} janvier 2024 est de 1055 habitants



Vie communale Commission Animation

2023 fut une année très riche en manifestations avec des concerts, du théâtre, des conférences et des moments conviviaux. La commission animation composée de 5 membres a beaucoup œuvré tout au long de l'année pour proposer une diversité d'activités.

Ce programme a pu se concrétiser grâce au travail important des membres de la Commission mais aussi grâce au partenariat avec différentes associations. En effet la commune a été maître d'œuvre dans l'organisation de manifestations mais elle a aussi apporté son aide aux associations d'un point de vue organisationnel, logistique ou en matériel.

Retour sur 2023, une année très riche en animations :

• 23 janvier 2023 : Pot des bénévoles

La municipalité voulait remercier les bénévoles qui œuvrent régulièrement pour la commune lors d'une soirée conviviale. En effet, un certain nombre de services est assuré uniquement par des bénévoles :

- ◆ l'entretien de l'église par Monique Lacombe, Fanny Carraby et Dominique Wagner ;
- ◆ la distribution des flyers par Dominique Vallérie, José Lopez, Claude Bellier et Gérard Delafosse ;
- ◆ le fonctionnement de la bibliothèque par Annick Hervieu, Nadège Vallérie, Véronique Collet, Jacqueline Douchin, Patricia Régnault, Jacqueline Houdin, Joëlle Delafosse et Nicole Hédier.
- ◆ l'expertise technique, ou l'aide si besoin, de Patrick Olivier et Jean Lemazurier.

Sans l'investissement de tous ces bénévoles, nous ne pourrions pas assurer aussi bien tous ces services ou pour un coût plus élevé pour la collectivité. Le travail

dans l'ombre des bénévoles pour l'entretien de l'Église permet aux paroissiens de trouver un lieu toujours accueillant, en particulier lors des mariages.

Lors de cette cérémonie, la commune a souhaité remercier les bénévoles de la bibliothèque encadrés par Annick Hervieu pour tout le travail réalisé au service des habitants et les animations proposées autour du livre. Notre Bibliothèque, par son dynamisme et son implication, offre un grand éventail de livres, de nombreuses heures d'ouverture et des animations régulières.

N'hésitez pas à les rejoindre pour compléter l'équipe de bénévoles si vous aimez les livres et faire partager votre passion.

• 1^{er} février 2023 : Inauguration de la garderie

Le Préfet du Calvados, Monsieur Thierry Mosimam, a inauguré la nouvelle garderie en présence de l'Architecte Monsieur Jacques Millet, des représentants des entreprises, des élus, des enseignants, des représentants des Parents d'Élèves, des salariés et d'enfants. Ce nouvel équipement permet d'accueillir de façon optimale environ 70 enfants et offre une qualité de travail aux salariés. Les enfants bénéficient d'une garderie périscolaire

de 140 m² avec deux espaces identifiés : un de 90 m² pour l'accueil et les jeux et l'autre de 50 m² pour les travaux scolaires.

L'ancienne garderie a été aussi rénovée et est devenue une salle de motricité pour les enfants.

Le Préfet a rappelé le soutien de l'État pour ce projet en ayant attribué une subvention de 40 % du montant des travaux dans le cadre de la DETR, soit 155 000 euros.

• 10 février 2023 : Regard sur l'Iran

La soirée sur l'Iran s'est divisée en trois temps. En premier lieu, une conférence d'une heure pour resituer l'Iran dans le contexte actuel, un concert par le groupe ALOKA et la dégustation de gâteaux iraniens.

Monsieur Houchang Daghighi a présenté tout d'abord l'Histoire de la Perse, la chute du Shah et l'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeini. Il a rappelé que l'Iran est un grand Pays : 1 648 195 km² (3 fois la France) avec près de 90 millions d'habitants. Il possède d'importantes ressources naturelles au-delà du pétrole. L'Iran revendique une place au niveau international car il a une grande histoire, une situation stratégique primordiale dans cette région et des richesses minières.



vendredi **10**
février
2023 20h00

Salle des fêtes
Baron sur Odon

Entrée gratuite
mais dons possibles
reversés à une association pour soutenir
les droits des femmes iraniennes

20 h 00
Un regard sur l'Iran
par Monsieur Soroush Kamalian

Approche générale de l'Iran,
Histoire et évolutions politiques

Situation actuelle et le mouvement de contestations

Culture et art

Organisé par la Commission animation
de la commune de Baron sur Odon.

21 h 00 - 22 h 00
**Concert du groupe
ÂLOKA**

Mélodies Perses, Macédoniennes
et Indiennes et airs du répertoire
classique occidental.

**Exposition de peintures
sur l'Iran actuel**
de l'artiste peintre
Mina Fotouhi

Il a indiqué que l'Iran est un pays à grande majorité musulmane dont 89 % des habitants sont Chiites.

Le pays est gouverné par une République Islamique depuis 1979 qui a bafoué très souvent les droits de l'homme avec des politiques répressives vis à vis des femmes, des opposants politiques et des minorités religieuses, politiques ou en fonction de leurs orientations sexuelles.

Ensuite, il a présenté la situation actuelle en particulier la révolte des femmes suite à la mort de Masha Amini lors de sa garde à vue et les répressions estudiantines lors des grandes manifestations pour une plus grande liberté d'expression.

Après, le Groupe ALOKA a proposé sous la baguette de Soroush Kamalian un concert d'une heure avec des instruments traditionnels iraniens, en particulier le « Kamanche ». Soroush Kamalian joue avec brio de cet instrument sorte de violon à pointe plate possédant 4 cordes métalliques. Ils ont interprété des mélodies perses, macédoniennes et indiennes pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Pour clore la soirée, les personnes présentes ont pu admirer l'exposition de peintures réalisées par Mina Fotouhi, habitante de Baron/Odon, et déguster des gâteaux iraniens.

Les recettes de la soirée ont été entièrement reversées à une association, pour soutenir le droit des femmes iraniennes.

• 11 mars 2023 : Théâtre « Toqué avant d'entrer »

La troupe de théâtre les «d'Art Gens» a proposé son dernier spectacle, une comédie en 3 actes, intitulée « Toqué avant d'entrer ».

C'est une pièce de François Scharre et mise en scène par Yvelise Colbert.

L'histoire : « Depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche de quoi se loger sur Paris. Il trouve une colocation idéale mais il est obligé de mentir pour y être admis. Un mensonge entraînant un autre la situation devient vite un sac de nœuds ».

La pièce a failli ne pas être jouée car le soir de la première, fin janvier à Argences, l'acteur principal est décédé sur scène. Après cet événement tragique, la troupe s'est remobilisée et un acteur a repris le rôle principal. La soirée de Baron/Odon était le premier spectacle depuis cette tragédie. Au lever du rideau, on sentait une certaine tension car l'émotion des acteurs était grande pour leur retour sur scène.

La centaine de spectateurs a beaucoup applaudi la troupe pour cette belle soirée.

• 31 mars 2023 : Concert « Comment je suis devenue musicienne »

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon proposait un spectacle musical à la salle des fêtes de Baron sur Odon dans le cadre de leur programmation culturelle.

Les artistes, Annette Banneville et ses compères musiciens ont proposé de partager le temps d'un concert leurs premiers déclics musicaux. Ils ont évoqué leurs souvenirs clés en revisitant le best of de chansons cultes qui appartiennent au patrimoine de la chanson. C'était aussi l'occasion pour le public d'une petite centaine des personnes de les rejoindre pour chanter quelques morceaux choisis dans un répertoire vintage et réjouissant : de Sting à Jobim, de Barbara aux Pink Floyd en passant par Kate Bush, Bob Marley et même Michael Jackson : que des tubes !

Très beau concert et une approche originale des chansons

• 7 avril 2023 : Concert ABISKO

Cent cinquante personnes se sont retrouvées à l'Église pour écouter le concert du groupe ABISKO formé de Céline Léger et de Maxime Lamotte. Les 2 interprètes forment un duo de musique folk en polyphonie. Maxime joue de la guitare ou du piano tout en chantant avec une voix aiguë le plus souvent, tandis que Céline chante dans les graves. Le public a assisté à un beau concert avec des voix au timbre original de grande qualité et entremêlée. Ce concert a pu avoir lieu grâce à la sollicitation des grands-parents de Céline, M. et Mme Mathieu, habitant Baron/Odon.



• 21 avril 2023 : Théâtre « C'est le bon plan »

La troupe de l'Éscarpin de Carpiquet a joué sa dernière pièce de théâtre « C'est le bon plan » une comédie de Pauline Corderoch et mise en scène par Brigitte Arnaud.

9 comédiens sur scène : Roger, propriétaire d'un restaurant, met sa fille au pied du mur, il faut qu'elle travaille, il en a assez de tout lui payer ! Charlotte et son acolyte Eva vont alors mettre en place un plan de cambriolage pour gagner de l'argent « sans trop se fatiguer ». Entre les clients du restaurant et la serveuse Ivana chacun y va de sa participation. Un

projet de vol va alors progressivement s'élaborer. Le cambriolage sera-t-il réussi ? quelles en seront les conséquences ? Pour la suite, il faut aller voir la pièce... La pièce a conquis le nombreux public présent à cette deuxième soirée théâtrale.

• 28 avril 2023 : Concert AMNESIA

En lien avec le Comité de Jumelage Allemand, le groupe AMNESIA, constitué de jeunes musiciens issus de l'école de musique Evrecy-Ome-Odon, a offert un très beau concert devant un public conquis.

Le groupe AMNESIA est composé de quatre jeunes de nos communes : Noah Robiou de Baron sur Odon, Jules Vimond de Montigny, Romain Ernoul d'Evrecy et d'Erika Loan de Bretteville sur Odon. Le groupe a interprété de nombreux titres de musique actuelle.

La salle des fêtes avait fait salle comble, tout âge confondu, pour ces 2 heures de spectacle en musique avec une ambiance exceptionnelle.



• 8 mai 2023 : Cérémonie de la fin de la guerre 1939-1945

Dès 8 heures, les anciens combattants, les responsables d'associations, les élus, les enseignants, la gendarmerie et les enfants du CMJ se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un café-croissant.



Après ce temps de convivialité, à 9 h tout le monde, plus des enfants avec leurs parents, a rejoint le Monument aux Morts pour la traditionnelle cérémonie du 8 mai. La manifestation s'est déroulée sous la direction du Président des anciens combattants M. Bry. Tous les enfants présents ont déposé des fleurs à la fin de la cérémonie pour honorer les morts de toutes les guerres.

• 14 mai : Concert à l'Église « SCHERZO »

Pour la deuxième fois, nous avons accueilli l'Ensemble Instrumental, Orchestre de Chambre, SCHERZO de Falaise. Ce concert n'a rassemblé que 70 personnes, une déception au regard de la qualité de l'interprétation des œuvres musicales. Les quinze musiciens, sous la direction de Raymond Lapie, ont joué une dizaine de morceaux de Franz Schubert, Charles Gounod, Vladimir Cosma, Gabriel Fauré, etc... Le public est ressorti conquis de ce très joli concert de musique classique.

• 27 mai : 25^{ème} anniversaire du Jumelage Allemand

Pour le 25^{ème} anniversaire du Jumelage Allemand entre le Val d'Odon et Gaukönigshofen, les élus des communes de Bougy, Gavrus, Eterville, Evrecy et Baron sur Odon avaient été invités en Allemagne par le maire de Gaukönigshofen, Johannes Menth, pour fêter cet événement.

Lors de la cérémonie officielle, les élus des communes du Val d'Odon et de Gaukönigshofen ont renouvelé leur engagement pour faire vivre les valeurs du jumelage : l'amitié, la compréhension entre les peuples et la coopération. Dans une période de grande tension dans le monde notamment aux portes de l'Europe en Ukraine, les valeurs du jumelage ne sont sûrement pas « ringardes » et beaucoup devraient s'en inspirer pour un bien vivre ensemble. (Voir article du Comité de Jumelage du Val d'Odon)



• 16 juin : Fête de la musique avec le « Melon Jazz Band »

Le Comité d'Animation a offert un grand concert gratuit pour la Fête de la Musique le vendredi 16 juin en soirée en invitant le Melon Jazz Band. Ce concert a pu s'organiser par l'intermédiaire d'un des musiciens demeurant à Baron sur Odon, Michel Dieudonné.

Le groupe composé de 20 musiciens et d'une chanteuse ont interprété un large répertoire des années 1930 à 1950.

Le groupe a fait swinguer pendant 2 heures le public venu nombreux et lui a fait découvrir des standards de : Glenn Miller, Count Basie, Duke Ellington, Gillespie, Gershwin ou Cole Porter.

Rendez-vous le 14 juin 2024 pour une deuxième fête de la musique à Baron sur Odon. N'hésitez pas à contacter la Commission Animation si vous connaissez des groupes susceptibles de jouer.

• 24 juin : Feux de la Saint-Jean

Pour la quinzième année, les Feux de la Saint-Jean ont réuni près de 300 personnes au repas pour cette grande fête du village faisant suite à la kermesse de l'école. Cette manifestation est organisée par 4 associations : les Comités de Jumelage Anglais et Allemand, l'APE et le Comité d'Animation avec l'appui des élus de la commune.

La soirée s'est divisée en 4 temps :

- ◆ un apéro-concert avec le groupe Train de Nuit,
- ◆ un repas entièrement préparé par les membres des 4 associations,
- ◆ un feu d'artifice tiré gracieusement par nos artificiers Régis Collet et Georges Hédier,
- ◆ une soirée dansante animée par le groupe AMNESIA,

Pour le spectacle pyrotechnique, le feu de la Saint-Jean et la soirée dansante, beaucoup de Baronnais ont rejoint la fête. La soirée fut une belle réussite, joyeuse et conviviale, sous une température estivale.

• 1^{er} septembre 2023 : Concert « ARTROZIC »

Pour la troisième fois, le groupe ARTROZIC jouait à Baron sur Odon. A nouveau, il a fallu abandonner le projet du concert en extérieur au niveau du kiosque à cause de la pluie et du temps incertain. Tout le monde s'est rabattu à la salle des Fêtes. Ce concert gratuit a pu avoir lieu grâce à une ancienne habitante de Baron, Cathy Beaufiles.

Durant ce concert de Rock-Country, les 5 artistes ont repris pendant une heure et demi des chansons d'Eagles, Bob Dylan,

Jony Lang etc ... Une belle soirée de musique Folk avant de reprendre le chemin du travail ou de l'école pour beaucoup..

• 26 septembre 2023 : Accueil des nouveaux habitants

Nous avons reçu une dizaine de nouvelles familles pour cette soirée d'accueil des nouveaux habitants. Une déception au regard du nombre de familles invitées car seul un quart des personnes a répondu positivement à notre invitation. Durant la soirée, Georges Laignel leur a présenté succinctement la Commune et son histoire. Ensuite, chaque élu a pris la parole pour exposer le travail conduit au sein de la Commune et de la Communauté Communes. Après, la Directrice de l'école avec la maire-adjointe en charge des affaires scolaires ont présenté l'école, les projets pédagogiques 2023/2024, le fonctionnement de la garderie et de la cantine. Puis les responsables d'associations et de la Bibliothèque ont pris la parole pour expliquer leur fonctionnement et les activités proposées aux adhérents et aux habitants.

Pour clore cette soirée, tout le monde a partagé un apéro-dîatoire et pu continuer à échanger, avec les élus ou les représentants des associations.

• 14 octobre 2023 : Conférence d'André Jarry

La bibliothèque recevait André Jarry qui a écrit un livre sur une famille baronnaise ayant vécu sur la Commune de 1939 à 1944 : la famille Aimée. André Jarry a retracé la vie de cette famille dans un livre intitulé « les Mal-Aimées ». Durant son exposé, il a raconté l'histoire vécue par cette famille dans la région de Caen et en particulier à Baron sur Odon pendant la guerre.

Les deux sœurs aînées sont les héroïnes principales des événements survenus





à cette famille modeste : la pauvreté, le travail, l'école et la guerre. Cette famille habitait Chemin du Mont et lors de la Bataille de la Cote 112, leur maison a été entièrement détruite par les chars anglais. Ils se sont réfugiés, comme quelques baronnais encore présents, au Manoir des Ondines et dans les caves des communs du Château du Ponchet. Après ces tristes événements, la famille s'est réfugiée dans la région de Bayeux.

Lors de cette conférence, les anciens baronnais ont pu retrouver ou se remémorer des histoires de leur famille vivant dans la Commune à cette époque. Un retour sur le passé où la grande histoire côtoie la petite.

- **15 octobre : Octobre Rose**

Cf article page 12

- **11 novembre 2023 : Cérémonie pour l'armistice de la guerre 1914-1918**



La Commune offrait comme d'habitude le café-croissant dès 8 h 00 aux courageux : les Anciens Combattants, les responsables d'association, les élus, les enseignants, la gendarmerie et les enfants du CMJ. A 8 h 45, tout le monde a rejoint le monument aux morts ainsi que des familles et des membres du CMJ pour la cérémonie officielle. La guerre en Israël et Gaza a donné une solennité et une émotion particulière, car avec le conflit en Ukraine, la guerre devient une réalité, ce n'est plus un lointain souvenir.



Pour ne pas oublier l'horreur de la guerre, quel que soit le conflit, Lucille Lugan a lu la lettre poignante d'un poilu à sa femme en 1915. Ce message a rappelé à tous, qu'au delà des images, il y avait des soldats et des civils pris dans la folie meurtrière des hommes.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise reprise par tous à Cappella .

- **18 novembre : Conférence « Résistance et Espionnage »**

En partenariat avec l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation Normandes, nous avons accueilli à la salle des fêtes, pour une conférence, Monsieur Thierry Marchand, Historien de la deuxième guerre mondiale. Lors de son exposé il a présenté le parcours de deux résistants caennais : Pierre Doucet et Henri Brunet du Réseau SR Air 40, fusillés en 1943.



L'historien a présenté la vie du réseau et le rôle des différents protagonistes chargés de l'espionnage des forces militaires allemandes présentes sur Caen. De part leur expérience militaire, en particulier Henri Brunet, ancien Capitaine de l'armée, les résistants de leur réseau étaient chargés de la collecte d'informations sur les régiments allemands présents, les transits dans les aéroports de la zone de Caen et des types d'avions qui atterrisaient. Pour ce travail de renseignements, il fallait des informateurs sachant dessiner ce qui était le cas pour Henri Brunet de par son métier d'imprimeur. Les messages passaient par un circuit très long, de Caen à Paris, puis en Zone Libre via l'Espagne pour finir à Londres. Il faut attendre le milieu de la guerre pour une transmission plus directe par des postes de télécommunication.

Et malheureusement, comme beaucoup de réseaux de résistance, ils ont été trahis et tous les résistants de leur groupe arrêtés .

L'auteur indiquait que la durée de vie d'un réseau de résistants était en général d'un an. Il rappelait qu'un réseau passait par 3 phases :

- ◆ création et travail avec les gens que l'on connaît,
- ◆ développement du réseau avec des gens que l'on connaît de moins en moins,

◆ trahison par des personnes mises dans le secret sans les connaître directement.

Henri Brunet est dénoncé de cette manière, arrêté le 11 novembre 1942, jugé à Fresnes et fusillé le 29 septembre 1943 au Mont Valérien. L'histoire de son réseau de résistance est assez loin des images reproduites dans les films.

A la fin de l'exposé, la soixante de personnes présente a pu discuter et échanger avec l'auteur et des descendants de résistants de la région.

• 8 décembre : Théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites »

En lien avec le Comité de Jumelage Allemand, nous avons accueilli la troupe des Athéniens de Cresserons pour la pièce de théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites ».

Les 4 acteurs ont interprété cette pièce de boulevard culte de Carole Greep. Les acteurs s'en sont donné à cœur joie pendant 1 h 15 pour donner vie aux per-

sonnages placés dans une situation embarrassante. En effet, à partir d'une fausse manœuvre avec un téléphone portable, un couple découvre ce que pensent d'eux en réalité leurs meilleurs amis avant leur arrivée pour un week-end.

Spectacle très drôle, interprétation remarquable par les 4 acteurs, le nombreux public est ressorti ravi du spectacle .

• 22 décembre : Fête de Noël

La Fête de Noël était la dernière manifestation de l'année organisée sur la Commune à la veille des vacances scolaires. Cette manifestation est mise en place par le Comité d'Animation, le Jumelage Allemand, l'APE et le CMJ.

Huit exposants proposaient aux visiteurs des décorations de Noël, des bijoux ou des accessoires de mode. A 18 h 00 les enfants de l'école accompagnés de la Chorale de Fontaine des Muses ont chanté quelques chants de Noël, puis ils sont allés à la recherche du Père Noël encadrés par les membres du CMJ.

Ensuite tout le monde s'est retrouvé pour boire un vin chaud offert par la Mairie, manger des crêpes ou des galettes saucisses et partager un joli moment de convivialité dans le froid de l'hiver. Cette soirée avait un avant-goût des fêtes de fin d'année et a permis aux parents de prendre en photo les enfants avec le père Noël.



Pour terminer ce chapitre sur la vie communale, je souhaite remercier très chaleureusement l'implication des membres du Comité d'Animation autour de José Lopez, des jeunes du CMJ toujours volontaires managés par Chantal Lopez et quelques personnes toujours disponibles pour apporter leur aide aux différentes animations communales.

Composition de cette commission : Chantal Lopez, Laurence Bourdelles, Céline Paris, Philippe Duclos et Georges Laignel.



Événement 2024

Prenez date pour le 5 juin 2024 :

Baron sur Odon fêtera le 80^{ème} anniversaire de la Bataille de Normandie.

Baron sur Odon commémorera le 80^{ème} anniversaire de la Bataille de Normandie et de la Bataille de la Cote 112, le mercredi 5 juin 2024.

Cette grande manifestation est organisée par le Comité de jumelage anglais, le Comité d'animation, l'ITEP de Tourmauville, l'Association Odon Cote 112 et la Municipalité.

Le temps fort de cette journée sera l'accueil de 100 véhicules militaires de la Seconde Guerre Mondiale et la présence d'une importante délégation anglaise dont des enfants d'anciens combattants de la Bataille de la Cote 112.

Le programme est en cours de finalisation, mais le souhait des organisateurs est d'associer au maximum les enfants et les habitants de la commune. Nous voulons que cette commémoration soit un moment de transmission de la mémoire, un temps d'hommage aux combattants venus libérer la Normandie et une journée festive.

Ci-dessous l'ébauche du programme de cette manifestation commémorative :

- un pavoisement de drapeaux à toutes les maisons,
- une conférence pour resituer la Bataille de la Cote 112 dans la Bataille de Normandie,
- des témoignages d'anciens sous forme de tables rondes,
- une grande exposition de véhicules militaires,
- la population habillée en tenue d'époque,
- une exposition de photos de notre commune pendant la période 1939-1945,
- une exposition d'objets des années 40,
- la reconstitution d'une classe d'autrefois,
- un repas convivial ouvert à tous,
- une cérémonie officielle au Monument de la Cote 112 avec un déplacement avec les véhicules militaires.
- un apéro-concert avec un bal pour clore la journée.

Pour mettre en place ce programme ambitieux, nous solliciterons les habitants pour cette commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Bataille de Normandie.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024

03/01 - Vœux de la Municipalité,
19/01 - Nuit de la lecture,

03/02 - Théâtre par la Troupe
L'herbes Folles « Les Bas-fonds »,
09/02 - Loto de l'APE,
16/02 - Soirée Jeux du CMJ,
20/02 - Réunion mi-mandat,
23/02 - Soirée Polars,

09/03 - Théâtre la Troupe
Les D'Arts-Gens « Les dessous »,
16/03 - Soirée du Jumelage Anglais,

05/04 - Soirée du Comité d'Animation,
06/04 - Matinée écocitoyenne,
13/04 - Vos Bibliothèques font le mur
au Château de Tourmauville,
14/04 - Repas des Seniors par le CCAS,
19/04 - Un soir-Un livre,
26/04 - Concert de musiques actuelles,

18 au 20/05 - Accueil des Allemands
de Gaukönigshofen,

05/06 - Festivités du 80^{ème} anniversaire
de la Bataille de Normandie,
07/06 - Un soir-Un livre,
09/06 - Foire aux greniers
du Jumelage Anglais,
14/06 - Fête de la musique,
29/06 - Fête de l'école et Feux
de la Saint Jean,

16 au 19/08 - Accueil des Anglais
de Chittlehampton,

06/10 - Trail du Bois de Baron,
11/10 - Soirée du Jumelage Allemand,
13/10 - Richesses d'automne,
25/10 - Soirée Halloween du CMJ,

22/11 - Soirée du Comité d'Animation,

06/12 - Un soir-Un livre,
20/12 - Fête de Noël.

*Programme en cours d'élaboration
pouvant être enrichi ou amendé si nécessaire.*

Retour sur

Octobre Rose

Pour la deuxième année, la commune de Baron sur Odon s'est mobilisée pour organiser Octobre Rose. Les Godillots Baronnais, le Comité de jumelage Allemand, l'APE, le Comité d'Animation, le CMJ, l'Échange des Savoirs et la Municipalité se sont associés pour proposer des animations tout au long de la journée. Cette année, le droit d'entrée pour participer aux animations était un gobelet à la couleur d'Octobre Rose.

Dès 9 h 00, les randonneurs avaient rendez-vous pour un Flash Mob animé par Françoise Musso animatrice en gymnastique à Fontaine Etoupefour et Verson. Puis à 9 h 15, le premier groupe d'une petite centaine de participants sont partis pour une randonnée de 9 km. A 10 h 30, la rando famille a quitté la cour de l'école pour un petit parcours de 4 km, les deux groupes étaient encadrés par les membres des Godillots.



Le défilé des « Vélos Roses » a été annulé, faute de participants, malgré la proposition d'un atelier pour habiller les vélos, le samedi après-midi.



A 11 h 30, le groupe Temporise a accueilli en musique le retour des randonneurs.

Dans la cour de l'école, les enfants pouvaient jouer à différents jeux proposés par le CMJ et faire des circuits en voiture à pédales, prêtées par Bayeux Aventure. Le groupe Temporise a joué deux heures gracieusement pendant l'apéritif et le repas des visiteurs.



A 17 h 00, près de 200 personnes se sont retrouvées à l'Église pour écouter le concert de l'Atelier Vocal de Tourville sur Odon. La chorale était dirigée par Didier Horry, fondateur du Chœur et Orchestre Universitaire Régional. Les spectateurs ont pu écouter un beau concert et pour clore le spectacle, le public a accompagné l'Atelier Vocal pour les deux dernières chansons.

L'ensemble des activités conduites durant la journée a permis de récolter 2 420 euros pour Octobre Rose.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement, aux musiciens du groupe Temporise, à Françoise Musso et à l'Atelier Vocal de Tourville sur Odon pour leur participation à titre gratuit.

Lorelaïe Sauger de l'APE, Annick Hervieu de l'Échange des Savoirs, Jean Yves Pi-bouin Président des Godillots Baronnais et Béatrice Laignel accompagnatrice, ont porté le chèque de 2 420 euros au Centre François Baclesse le 21 décembre 2023.

Rendez-vous en octobre 2025, car cette manifestation alternera avec les Richesses d'Automne

Sport...

2024 sera une année olympique et nous en profitons pour vous présenter, sous forme de clin d'œil, 2 approches du sport :
le monde de la compétition ou le plaisir de l'effort.

Gaëtane, 15 ans, cavalière...

Après la huitième place de Gaëtane Nicolas au Championnat de France à Lamotte Beuvron (siège social de la Fédération Française d'Équitation) Catégorie poney 120 (les poneys doivent sauter des obstacles de 120 cm de haut), nous l'avons rencontrée aux Écuries de l'Odon à Baron sur Odon.



Gaëtane a 15 ans et baigne dans le monde du cheval depuis sa naissance car sa mère tient le club hippique de Baron sur Odon, Chemin des Vilains. Gaëtane a fait du cheval quasiment avant de savoir marcher et toute petite elle a monté sur des poneys. Aujourd'hui, elle est lycéenne au Lycée Jeanne d'Arc à Caen mais elle est dans une classe où les horaires sont aménagés pour pouvoir s'entraîner tous les jours.

L'objectif de Gaëtane est de devenir cavalière professionnelle en concours hippiques dans quelques années.

Actuellement, elle concourt encore dans le circuit poney, animal de 1,49 m maximum au garrot, mais elle saute des barres de 125 cm. Elle participe aux concours nationaux avec le poney Earl Grey du Londel qui a 9 ans. Les classements sont faits par catégorie liée à la hauteur des barres. Elle participe régulièrement à des compétitions nationales dans les grandes régions du cheval que ce soit au Haras du Pin, Le Mans, Amiens, Lamotte Beuvron, etc. .

Maintenant, elle monte aussi un cheval en concours pour des hauteurs de 135 cm. Dernièrement elle a terminé quatrième du concours de Deauville dans la catégorie 125 cm avec Vintedge d'Aurbee de 14 ans.

Gaëtane a fait une belle saison avec son poney et les résultats avec son cheval sont prometteurs pour la suite de sa carrière.



Son travail quotidien dans les installations familiales, les heures d'entraînement et sa passion pour le monde du cheval devraient lui permettre d'atteindre son objectif de devenir une cavalière professionnelle.

C'est ce que nous lui souhaitons.

Marie Thérèse Fréger, 98 ans.

A Baron sur Odon, tout le monde a aperçu Madame Fréger avec sa veste jaune et son bonnet sur la tête parcourant à vélo les routes de la commune, été comme hiver. Madame Fréger est née à Baron sur Odon en juillet 1925 dans une famille d'agriculteurs du bourg. Elle est allée en pension à 6 ans à l'école Saint-Pierre de Caen.

Très tôt, son seul moyen de locomotion fut la bicyclette comme pour beaucoup d'habitants de l'époque. Elle arrête ses études au début de la guerre à son grand désespoir, car elle souhaitait étudier pour quitter le dur travail de la ferme, elle ne voulait surtout pas être agricultrice.

Pendant la bataille de la Cote 112, toute la famille fuit en charrette à cheval les combats de juin et juillet 1944 et se réfugie dans l'Orne. A leur retour, ils retrouvent la maison et la ferme entièrement détruites.

En 1945, elle se marie avec un agriculteur de la commune, malgré son rêve de jeunesse. Ils exploitent une ferme au hameau de Tourmauville jusque dans les années 2000. Toutefois, au-delà du travail de la ferme, elle conserve l'habitude de pratiquer des activités physiques : la gym, la natation et bien sûr le vélo.

Aimant beaucoup la mer, tous les dimanches, avec son mari, ils allaient à Ouistreham. Avant le repas dominical, elle nageait en mer quelques soient les conditions météorologiques, sans combinaison néoprène.

D'autre part, depuis de nombreuses années, elle fait du vélo tous les jours par grand froid ou dans le vent.

Nous la voyions encore régulièrement sur la route de l'Église ou celle de Fontaine, chemin Haussée et chemin des Longs Champs. Même, si le circuit s'est réduit depuis quelques mois, elle pratique toujours cette activité.

Son seul objectif : se faire plaisir en pratiquant un loisir qui lui plaît et qu'elle a toujours pratiqué.

Pourquoi le vélo et pas la marche ?
Sa réponse est nette :

*Je suis impatiente,
à pied cela ne va
pas assez vite !*

Cela doit être le secret de sa longévité car Madame Fréger habite toujours dans sa maison, il ne faut pas en douter l'activité physique conserve !



Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert les jours de classe.

Les repas sont préparés par le SIGRSO et servis dans la salle polyvalente par 6 personnes : 3 pour les maternelles (Katia, Laetitia et Charlotte) et 3 pour les élémentaires (Emmanuelle, Florence et Catherine).

Elodie intervient régulièrement (actuellement une fois par semaine) pour aider les enfants d'élémentaire et les inciter à goûter les plats.

Deux services sont assurés : le premier pour les maternelles de 12h à 12h30, le second pour les élémentaires à partir de 12h30. Ce fonctionnement en deux services permet de limiter le bruit dans la salle de restauration, notamment pendant le repas des maternelles.

Dans l'objectif de limiter la gaspillage alimentaire, nous organisons deux fois par an, la pesée des aliments non consommés par les enfants.

Afin d'obtenir de meilleurs prix, les denrées sont commandées en avance par le SIGRSO. Les parents doivent donc inscrire leurs enfants le plus tôt possible et, au plus tard le vendredi de la semaine (N-2) pour un repas semaine N (par exemple, un repas dans la semaine du 24 au 28 janvier 2024 doit être commandé au plus tard le vendredi 14 janvier 2024 avant midi.

Cependant, afin de prendre en compte les aléas (enfants malades, emplois du temps variables des parents...), des changements peuvent être tolérés jusqu'au jour de classe précédent le repas (avant 12h).

Tout repas est facturé par le SIGRSO au prix de 3,68 € pour les maternelles et 3,87 € pour les élémentaires. La différence perçue est une participation aux frais de fonctionnement (personnel, chauffage, électricité, eau...).

Les menus sont affichés dans les panneaux devant la mairie, à l'entrée de la garderie, dans l'école et sur le portail famille. Les produits subventionnables par FranceAgri-Mer y sont indiqués.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : 4,25 €

Repas pour un enfant en primaire : 4,36 €

Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) : 5,72 €

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : 4,64 €

Repas pour un enfant en primaire : 4,77 €

Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) : 6,27 €



La sécurité à la sortie des écoles est assurée matin et soir par Florence.



Accueil

L'accueil périscolaire est ouvert les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Depuis septembre 2022, la surveillance se déroule dans un nouveau local attenant à l'école, avec un accès direct par une porte sous le préau de l'école primaire. Les parents déposent et reprennent leurs enfants via une autre porte située du côté du terrain de boules

Les enfants sont pris en charge par des agents communaux :

- **Emmanuelle** est présente le matin dès 7h30, rejointe par **Katia** à partir de 7h50.
- Le soir, **Laetitia, Florence et Charlotte** assurent la première heure. Le nombre d'enfants diminuant, deux personnes sont présentes de 17h30 à 18h, puis une seule à partir de 18h.



périscolaire

Depuis octobre, **Elodie** intervient le lundi soir pour aider les enfants qui le souhaitent (et/ou ceux dont les parents le demandent), à faire leurs devoirs.

Le nombre d'enfants accueillis est d'environ 30 le matin et 35 le soir.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 0,94 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,35 € la demi-heure (*toute demie heure entamée est due*)

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 1,04 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,47 € la demi-heure (*toute demie heure entamée est due*)

Une pénalité de 5 € est appliquée en cas de dépassement de l'horaire de fermeture (18h30).



Nous participons comme 160 autres restaurants
Au Défi Assiettes Vides !

Notre établissement s'engage dans une démarche de **réduction du gaspillage alimentaire** :

en effectuant des pesées
du 20 au 24 novembre 2023



Plus d'information sur
REGAL-NORMANDIE.FR



Semaine défi assiettes

Ci-dessous le résultat des pesées réalisées du 20 au 24 novembre 2023.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	carottes rapées pates bolognaise fromage orange*	feuilleté au fromage chili/riz compote	salade émincé de volaille pommes de terre gâteau	coleslaw poisson/blé fromage poire*
Nombre d'enfants présents	125	119	128	127
Poids total des denrées servies dans les assiettes et non consommées par les enfants	9,8 kg	12,5 kg	12 kg	15 kg

* La peau des oranges et des poires n'est pas comptabilisée dans le total des denrées servies

LE SAVAIS-TU ?

LES ÉLÈVES NORMANDS PILLENT MOINS LA MOYENNE NATIONALE





Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeunes est une équipe dynamique, toujours présente sur les animations communales :

- Cérémonies commémoratives (dépôt de fleurs, lecture de lettres de poilus, chant),
- Journée écocitoyenne (collecte des déchets, participation aux ateliers),
- Octobre rose (vente des goblets, vente de gâteaux, jeux ...),
- Service de l'apéritif lors du repas des seniors,
- Confection des toasts pour la cérémonie des vœux.

Le CMJ organise la traditionnelle chasse aux œufs ainsi que la soirée d'Halloween ; manifestations qui rencontrent toujours un grand succès. Cette année une soirée jeux de société et une soirée Karaoke ont été organisées. Les jeunes ont également accueilli le Conseil Municipal de Vieux. A cette occasion, un jeu de piste a

été réalisé afin de leur faire découvrir notre commune. Une belle rencontre.

Le CMJ a réalisé des décorations à base de palettes de récupération afin d'égayer la commune pour Noël. Lors de la fête de Noël, le CMJ a proposé une vente de gâteaux réalisés lors de leur atelier pâtisserie.

Encore une année riche en activités. Suite à la visite de Monsieur Freddy SERTIN, député de notre circonscription, lors du repas des seniors, celui-ci a été sollicité pour faire découvrir l'Assemblée Nationale au CMJ. Cette visite aura lieu en mars 2024 et les jeunes auront également la possibilité de visiter le Sénat et d'effectuer une balade en bateau mouche.

Le CMJ se compose de 17 membres
Léane BECHET, Florent BOULLIER
Lehla DI SANTO, Ella DONIOL
Lina ESSAFI, Bade FIDAN
Léane et Camille GEFFROY
Joyce HURE, Anahita KNABE
Clémence LE BER, Lucile et Elisa LUGAN
Lucile MORISSET, Cheryne RIVIERE
Quentin SOREL, Tom VIGOURT

**Le Conseil Municipal Jeunes
vous souhaite une belle
et heureuse année 2024**



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est toujours à votre écoute afin de pouvoir vous apporter une aide dans votre quotidien. En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie qui se chargera de relayer votre demande auprès des membres du CCAS.

Le traditionnel repas des seniors a réuni plus de 80 personnes le dimanche 16 avril 2023 en présence de Freddy SERTIN, député de notre circonscription. Il a partagé un moment de convivialité avec l'ensemble des convives, très à l'écoute des sollicitations de chacun. L'apéritif a été servi par les jeunes du Conseil Municipal, moment très apprécié par les seniors. Nos doyens ont été honorés : Madame FRÉGER et Monsieur FARCY.

Puis, l'après-midi s'est poursuivi par quelques pas de danse dans la bonne humeur.

**L'ensemble des membres
du CCAS vous adresse tous
ses vœux de bonheur et santé
pour cette année 2024**



L'école

Projets

Cette année, notre projet principal sera le cirque. Tout au long de l'année les enfants de l'école vont écrire et monter un spectacle avec l'aide de la compagnie Max et Maurice. De la petite section aux CM2, tous les enfants élaboreront des numéros. En avril un chapiteau sera installé derrière l'école.

La première semaine les enfants apprendront à utiliser différents accessoires de cirque.

La 2^{ème} semaine, ils répéteront le spectacle dans le chapiteau afin de pouvoir le présenter aux parents les 19 et 20 avril 2024.

En mai, toute l'école ira à Merville assister à une représentation de cirque faite par des professionnels.

Développement durable

L'école de Baron sur Odon continue de s'inscrire dans une démarche de développement durable et réalise des actions en vue d'obtenir le label E3D (École en Démarche de Développement Durable). Il s'agit pour une école de s'engager dans une démarche qui apporte des solutions concrètes répondant aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Les élèves reçoivent des enseignements spécifiques dans ce domaine et participent à des projets éducatifs.

Parmi les actions lancées dans notre école, il y a le tri des déchets dans nos classes (poubelles différentes), la halte aux différents gaspillages, la récupération des petits objets de classe usagés (stylos, feutres, bâtons de colle...) et celle de cartouches d'encre en vue d'un recyclage. Dans le même esprit en partenariat avec la mairie, des actions sont menées à la cantine pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Jardinage à l'école

L'école dispose de carrés potagers et d'un récupérateur d'eau. Chaque année nous faisons pousser des légumes et des fleurs.

Téléthon :

Pour la troisième année consécutive, l'école de Baron sur Odon s'est associée au Téléthon de Verson. L'an passé, l'école avait récolté la somme de 1752,60 euros.

Tous les élèves de la petite section au CM2 ont effectué en courant un parcours mis en place par les enseignants et adapté à chaque niveau. Sur la base du volontariat, les familles et amis ont promis une somme d'argent par tour effectué.

Noël

Le vendredi 22 décembre 2023, tous les élèves ont été à la mairie et ont trouvé un cadeau au pied du sapin commandé par les élus de la commune. Le Père Noël était attendu dans l'école.

Le soir même, pour terminer l'année sur une note festive, les enfants de l'école ont chanté avec une chorale d'adultes, « la Fontaine des Muses ».

A la rentrée de janvier, les enfants trouveront dans chaque classe des cadeaux commandés par l'Association de parents d'élèves.

Sport

Du 22 janvier au 23 février 2024, les classes de grande section et de CE2-CM1 auront également 10 séances de natation à la piscine de Villers-Bocage.

Les CM auront une journée athlétisme sur le stade du collège d'Evrecy.

Carnaval et fête de l'école

Comme chaque année, l'école participera au carnaval et à la fête de l'école fin juin.

*La directrice de l'école,
Isabelle Suard*

Effectifs 2021-2022

Petite section - Moyenne section : 30

Grande section : 22

Grande section - CP : 22

CE1 - CE2 : 24

CE2 - CM1 : 26

CM1 - CM2 : 27

Total : 151 élèves

Enseignants :

Petite section-Moyenne section :

Mme Cantais

Grande section : Mme Busnel

Grande section -CP: Mme Suard

et Mme Elmaleh le vendredi

CE1-CE2 : Mme Garnier

CE2 - CM1 : Mme Jeanne

et M. Brault le mardi

CM1 - CM2 : M. David

Directrice : Mme Suard

(Jour de décharge le vendredi)

Horaires

8h55-11h55 et 13h25-16h25
pour les classes de maternelle

9h00-12h00 et 13h30-16h30
pour les classes de l'élémentaire

Jours d'école

lundi - mardi - jeudi - vendredi

Transport scolaire

Un bus fait la liaison entre Bougy et Baron sur Odon le matin et le soir.

Adresse

Place de Chittlehampton

14210 Baron-sur-Odon

Tél. : 02 31 26 86 97

Mail : ce.0140606h@ac-normandie.fr

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2021 ?

**VOUS SOUHAITEZ QU'IL AILLE
À L'ÉCOLE DE BARON SUR ODON ?**

**VENEZ DÈS MAINTENANT
L'INSCRIRE EN MAIRIE.
CELA NOUS PERMETTRA DE PRÉPARER
AU MIEUX LA RENTRÉE SCOLAIRE
DE SEPTEMBRE 2024**



Commission Fleurissement, bois et chemins

La commission est composée de trois élus : Céline Dureuil, Philippe Duclos et Georges Laignel et de deux non-élus : Annick Hervieu et Yann Le Ber.

Cette année, la commission a réfléchi, avec les employés communaux, pour réduire l'arrosage tout en conservant une belle qualité de fleurissement. Il a été décidé de supprimer les suspensions fixées aux lampadaires sur les routes de Fontaine et de l'Église. En effet, l'arrosage des suspensions est compliqué car énergivore en temps et en eau. Car pour obtenir de belles « potées », il faut mettre de l'eau tous les deux jours dans les bacs. D'autre part, les employés communaux ont planté plus d'espèces végétales moins gourmandes en eau. Le travail de David Jeanne et Nathan Dreux a été récompensé, car nous avons eu un très beau fleurissement et permis de conserver notre troisième fleur.

La Commission a projeté de relooker le lavoir chemin du Ponchet en habillant les murs en agglos avec du bois. Le travail sera réalisé durant le premier trimestre 2024.

Première journée écocitoyenne le samedi 6 mai 2023.

Cette journée était organisée par les membres des commission Bois et Chemins et Animation et le CMJ sous l'impulsion de Franck Lugan. La journée s'est divisée en deux temps, une matinée de collecte des déchets et l'après-midi des ateliers pour comprendre les enjeux climatiques.

La journée a débuté par la traditionnelle matinée de ramassage des déchets au bord des rues, des routes et des chemins. Près de 40 personnes, dont moitié d'enfants, ont sillonné la commune pour ramasser tous les déchets abandonnés. Sept groupes ont parcouru les chemins afin de couvrir la majorité du territoire communal. Au retour des groupes nous avons pu constater une diminution sensible des déchets collectés. Nous pensons que le renouvellement de cette action depuis 2008 a enfin porté ces fruits, il ne faut jamais désespérer ! Au retour, des participants ont émis l'idée que nous devrions porter en 2024 notre effort sur la RD8 (route d'Evrecy) car ils ont constaté l'état déplorable des bas-côtés. Mais



cette action devra être anticipée pour permettre d'intervenir en sécurité.

A partir de 14 heures, les visiteurs ont pu participer à quatre ateliers dans la salle des fêtes.

Premier atelier : la fresque du Climat animé par Franck Lugan pour comprendre les enjeux climatiques.

Deuxième atelier : la pollution numérique par Kevin Guérin. Deux thèmes ont été abordés : l'usage raisonné du numérique et des conseils pour le nettoyage des données pour réduire l'empreinte environnementale. Pour exemple en 2022, les Centres de données informatiques implantés en Irlande ont consommé autant d'électricité que la population urbaine irlandaise !!!

Troisième atelier : le témoignage de Pauline et Alexis Laignre sur **l'autoconstruction d'une maison en bois et paille** à Baron sur Odon. Super exposé.

Quatrième atelier : « **D'où vient l'eau que l'on boit** » par Aurélien Bocognano. Mieux comprendre le cycle de l'eau et ses enjeux dans le contexte du réchauffement climatique, un vrai sujet d'actualité.

En fil rouge, il était proposé aux visiteurs deux animations une par le CMJ proposant des jeux et des outils pédagogiques autour de l'environnement et de l'écologie et une autre par Vincent Capretti animant un atelier participatif pour réparer les vélos sur place.

Durant l'après-midi une quarantaine de personnes ont participé aux ateliers dont notre Député Freddy Sertin. Mais au regard de l'investissement et de la qualité des conférences, la fréquentation de l'après-midi était décevante.



Commission communication

Nous continuons de vous informer au mieux sur l'actualité de notre commune via nos supports : **le journal annuel communal**, traçant les faits marquants de l'année écoulée, **le « p'tit journal de Baron »** distribué ponctuellement pour de l'information rapide et notre site internet.

Des **panneaux d'affichage** sont également disponibles dans la commune afin de rendre plus visibles et lisibles les informations.

Nous vous informons des différentes manifestations organisées dans la commune au travers de nombreux **flyers et affiches**.

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune :

www.baron-sur-odon.fr

L'onglet « Infos pratiques » du site de la commune vous permet d'accéder à des notes provenant d'organismes extérieurs qui peuvent impacter votre quotidien.

Vous voulez recevoir l'actualité de la commune par mail ? Inscrivez-vous à la **newsletter sur le site** directement sur la page d'accueil. Nous comptons actuellement 84 abonnés. Cette fin d'année a connu un dysfonctionnement dans l'envoi de cette newsletter avec des envois en nombre dans vos boîtes mails. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Le problème est désormais réglé grâce à l'aide de notre prestataire.

Commission urbanisme

Rétrocessions de lotissements privés

Ces dernières années, plusieurs lotissements ont été construits sur le territoire. En 2023, deux lotisseurs ont demandé à la commune une rétrocession des nouveaux espaces « communs » créés (trottoirs, voirie, espaces verts, éclairage, réseaux d'eaux, électricité...).



Lors du conseil du 12 décembre 2023, les élus ont accepté la rétrocession du lotissement de l'Orée du bois, puisque l'ensemble des travaux réalisés était conforme aux exigences des concessionnaires de réseaux (SDEC Energie, Eau du bassin Caennais, Communauté de Communes...) et du permis d'aménager (VRD) et que l'ensemble des documents demandés (plans, dossiers d'ouvrages exécutés) a été transmis.

CREADIM, aménageur du lotissement du Pré d'Oisy et titulaire de l'autorisation du permis d'aménager a également demandé une rétrocession à la collectivité. Celle-ci a constaté que plusieurs travaux n'étaient pas terminés et/ou qu'ils n'étaient pas conformes aux exigences des concessionnaires. La mairie est en outre toujours en attente des documents demandés à l'aménageur.

Nous tenons à rappeler aux habitants, que dans le cadre de ce lotissement, les espaces « communs » n'appartiennent pas encore à la mairie. Les trottoirs, voirie, espaces verts, canalisations, éclairage... sont privés. Les agents communaux ne

sont donc pas autorisés à y intervenir pour l'entretien. La mairie ne peut réglementairement pas non plus y procéder à des investissements. Il appartient aux colotis de vérifier dans les actes de ventes qui d'eux ou du lotisseur a la charge de l'entretien des espaces « communs » jusqu'à leur rétrocession à la commune.

Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux envisagés en domaine privé sont conformes aux règles d'urbanisme (PLU). En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.



Le site internet
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

vous fournit l'ensemble des informations relatives aux démarches à réaliser en fonction des projets.

Certificat d'urbanisme (CU)



Déclaration préalable de travaux (DP)



Permis de construire



Permis d'aménager



Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager



Permis de démolir



Transfert d'un permis de construire ou d'aménager



Contestation d'une autorisation d'urbanisme



Taxe d'aménagement (TA)



Assainissement des eaux usées domestiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez réaliser l'ensemble de ces démarches en ligne sur la plateforme « guichet unique » :

<https://simau.geosphere.fr/guichet-unique>

Pour rappel, l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme est réalisée depuis plusieurs années par le **SIMAU** (Service d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme) qui agit sur le territoire de 39 communes. C'est cet organisme qui vérifie le respect du Plan Local d'Urbanisme et des autres dispositions réglementaires par les projets qui lui sont soumis. A l'issue de l'instruction, il propose au maire des arrêtés motivés d'accélération ou de refus des demandes.

Enfin, chaque autorisation d'urbanisme est assujettie d'une **taxe d'aménagement** perçue par le département et la commune (impôt local qui sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements). En outre, en application de l'article L1331-7 du Code de la santé publique, une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (**PEFAC**) est collectée par la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) (cf. Article 21 du règlement du service assainissement). Elle s'applique dans le cas des constructions neuves, du raccordement d'un bâtiment existant au réseau publique d'assainissement, aux extensions d'un immeuble existant ou encore aux réaménagements d'une partie d'un immeuble existant.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Ce que dit la loi :

Promulguée en mars 2023, la loi pour « l'accélération de la production d'énergies renouvelables » en France impose aux collectivités territoriales d'identifier sur leurs territoires des zones où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

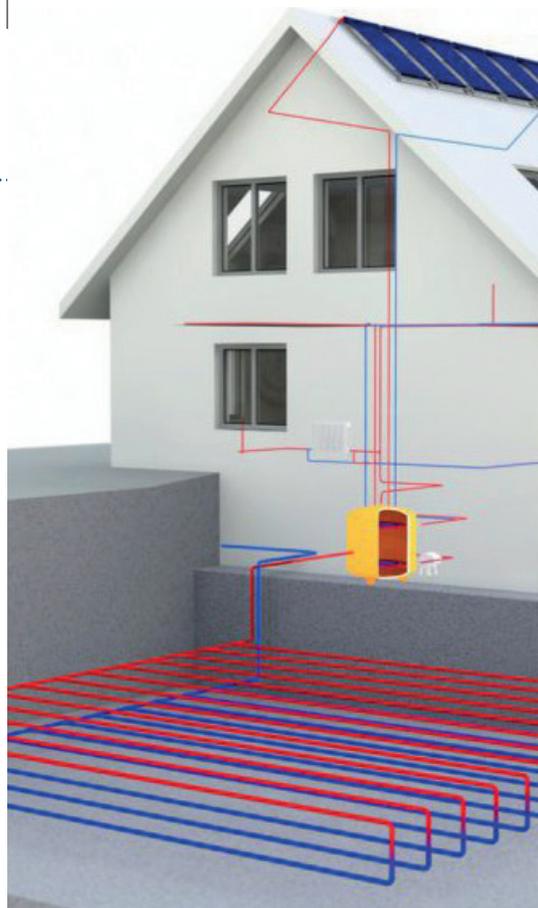
Tous les territoires sont concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de terrain et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

L'avis du comité régional de l'énergie (défini conformément à la loi « Climat et Résilience » de 2021) ou de l'organe en tenant lieu sera transmis aux référents préfectoraux au plus tard trois mois après la réception de la cartographie des zones d'accélération transmise.

Deux possibilités sont alors possibles :

- Si l'avis conclut que les zones d'accélération identifiées au niveau régional sont suffisantes pour l'atteinte des objectifs régionaux, les référents préfectoraux de la région concernée arrêteront la cartographie des zones identifiées à l'échelle de chaque département, après avoir recueilli l'avis conforme des communes du département, exprimé par délibération du conseil municipal, chacune pour ce qui concerne les zones d'accélération situées sur son territoire.





● Au contraire, si l'avis conclut que les zones d'accélération précitées ne sont pas suffisantes pour l'atteinte des objectifs régionaux, les référents préfectoraux demanderont aux communes de la région l'identification de zones d'accélération complémentaires. Les zones d'accélération nouvellement identifiées seront alors soumises, dans un délai de trois mois à compter de la demande des référents préfectoraux, au comité régional de l'énergie, qui devra émettre un nouvel avis. Dans un délai de deux mois à compter de ce nouvel avis, les référents préfectoraux arrêteront la cartographie des zones identifiées à l'échelle de chaque département,

après avoir recueilli l'avis conforme des communes concernées du département.

Une fois la confirmation que les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionalisés de développement des énergies renouvelables, les communes de la région concernée pourront bénéficier de certains avantages.



CE QU'IL FAUT RETENIR

- Définir des zones d'accélération est une obligation imposée aux collectivités territoriales par la loi
- Ces zones ne sont pas opposables (elles ne permettent pas en soit d'interdire des projets d'ENR ailleurs, et ne garantissent pas à un porteur de projet souhaitant mettre en œuvre un projet d'ENR dans ces zones que le projet sera accepté. Les études d'impacts resteront obligatoires).
- En revanche, lorsque le zonage sera défini et que l'ensemble des zones retenues permettront (à l'échelle de la région) de satisfaire les objectifs régionaux, les collectivités pourront :
 1. Inciter les porteurs de projet à privilégier les zones d'accélération afin qu'ils bénéficient d'avantages financiers du gouvernement
 2. Identifier dans leurs documents d'urbanisme (PLU) des zones d'exclusion sur lesquelles l'implantation de projets d'énergie renouvelable ne sera pas autorisée
- La CCVOO a mené des études d'opportunité sur l'ensemble du territoire intercommunal en 2023 : <https://cdc.vallees-orne-odon.fr/environnement/transition-energetique/les-energies-renouvelables/>
- La CCVOO et la mairie de Baron sur Odon ont décidé (respectivement le 23 novembre 2023 et le 12 décembre 2023), de suspendre l'identification des zones d'accélération dans l'attente de la mise à jour des cartes d'enjeux de la DREAL.

Commission bâtiment voirie

Un nouveau « tiers lieu » au centre de la commune ?

Le 10 janvier 2023, le conseil municipal a attribué un marché de maîtrise d'œuvre au cabinet BOREY DUBOIS Architectes (BDA) afin d'étudier la faisabilité de construire un « tiers lieu » sur la parcelle communale située dans le lotissement du Pré d'Oisy en face du kiosque.



L'objectif de ce projet est de répondre à plusieurs besoins : respecter les recommandations du conseil départemental afin de conserver les aides (le local existant est trop petit et peu visible), offrir aux baronnais un espace convivial et central dans la commune (ludothèque, co-working, bibliothèque, salle de convivialité...), encourager les activités et les événements culturels sur notre territoire.

Après plus de 9 mois d'études, l'architecte a défini un projet répondant aux besoins d'aménagements exprimés par l'équipe municipale.

La réalisation de cette opération reste toutefois conditionnée à sa faisabilité financière. En effet, le coût des travaux a été estimé à près de 580 000 euros HT auxquels s'ajoutent une enveloppe optionnelle de 99 000 euros HT pour la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture, soit un budget global d'environ 815 000 euros TTC.

Un outil d'aide à la décision a été construit, correspondant à un plan pluriannuel d'investissement permettant d'évaluer la compatibilité des ressources communales (recettes y compris subventions) avec les investissements à prévoir sur notre commune.

Des simulations réalisées permettront de prioriser les projets, de définir les coûts objectifs et d'arbitrer sur la réalisation ou non desdits projets.

En parallèle, l'équipe municipale souhaite présenter à la population, dans le cadre d'une concertation préalable prévue lors de la réunion publique de mi-mandat du 20 février 2024, les différents projets sur lesquels travaillent la commission voirie. Le retour de la population devra permettre d'aider les élus à prioriser les projets.

Une « voie douce » comme alternative à la RD214 ?

De par sa configuration longitudinale, l'urbanisme de la commune s'est étendu ces dernières années aux extrémités du bourg qui est traversé par une route départementale (D214). Les deux lotissements créés ces dernières années – au Sud-Ouest dans le secteur de l'église pour l'un et au Nord-Est dans le secteur du pré d'Oisy pour l'autre – ne disposent pas de voies « douces » permettant de rejoindre le centre bourg.

Conformément au programme que l'équipe municipale avait présenté lors des élections de 2020, la mairie a donc lancé récemment une étude pour aménager les « dents creuses » du réseau de circulation, actuellement relié par des chemins de randonnée, pour en faire des « voies douces » accessibles en toutes saisons aux piétons et véhicules non motorisés.

L'objectif est d'offrir aux baronnais un accès alternatif à la route départementale pour traverser le village en toute sécurité (notamment pour les promeneurs et les enfants).

En parallèle, et pour pouvoir assurer une continuité de circulation douce jusqu'à la limite communale à l'Est, la mairie envisage de requalifier le chemin du Pataras (route communale à sens unique) en voie partagée afin de sécuriser les déplacements des piétons et vélos souhaitant se rendre vers Fontaine-Etoupefour.

Lors du conseil municipal du 12 décembre 2023, le cabinet d'ingénieurs conseils SA2E a été retenu pour réaliser les études de ce projet.

Les premiers résultats sont attendus pour la fin janvier 2024. L'objectif est de pouvoir présenter aux habitants lors de la réunion de mi-mandat les premiers éléments techniques et financiers d'une





telle opération (types d'aménagements envisageables, contraintes techniques et environnementales, avantages/inconvénients, coûts prévisionnels...). L'estimation financière sera intégrée dans le plan pluriannuel d'investissements afin de vérifier la compatibilité du projet avec les ressources financières de la commune.

Sécurisation de la Route départementale et des entrées de Bourg

En parallèle de l'étude de faisabilité sur la « voie douce », le cabinet SA2E a été mandaté pour étudier les aménagements à réaliser sur la route départementale qui traverse le village de manière à sécuriser la circulation douce (piétons, vélos...) et tendre à réduire les vitesses des véhicules motorisés sur cet axe principal.

Il a été demandé au maître d'œuvre de privilégier les aménagements simples (marquage au sol, stationnement, rétrécissements de voies, chicane...) sans ralentisseur de type dos d'âne ou plateau sur-élevé.

Les résultats des études préliminaires seront présentés lors de la réunion publique de mi-mandat et les estimations budgétaires permettront de bâtir le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Un nouveau camion pour l'équipe technique

En juin 2023, la Commune a acquis un camion, Citroën Jumper Benne, pour faciliter le travail des employés communaux.

Nous l'avons commandé début 2022 et nous l'avons attendu 16 mois. La crise du COVID et la guerre en Ukraine n'expliquent sûrement pas tout le retard.

Nous l'avons acheté via l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) car cela permettait de bénéficier de tarifs préférentiels liés à l'importance de leurs marchés. Le prix du véhicule était ferme et définitif à la commande, heureusement, ainsi nous l'avons payé à la livraison 30 935 euros TTC.

Les salariés bénéficient d'un nouveau véhicule en complément du tracteur et du Pick-up Dacia pour assurer plus facilement la majorité des travaux de la commune.



Eclairage public et illuminations de Noël

Face à l'augmentation très importante des prix de l'électricité, la mairie a décidé de réduire les plages horaires sur lesquelles l'éclairage public de la commune est allumé.

Un premier essai a été réalisé à l'hiver 2022/2023 et est toujours effectif fin 2023. Cette modification a permis à la commune de ne pas subir d'augmentation de ses frais d'éclairage, qui sont restés à peu près équivalents aux années antérieures malgré une diminution des consommations d'environ 50%.

Dans la même logique, la mairie a souhaité réduire les illuminations de Noël fin 2022. L'idée initiale était de concentrer les illuminations sur le centre bourg (Mairie, école, kiosque). Malheureusement, aucun prestataire n'a accepté de se déplacer pour un montant inférieur à 2 000 euros HT.

La collectivité a donc décidé d'acquérir chaque année de nouvelles décorations lumineuses afin d'égayer (dans un budget limité) l'espace public pour les fêtes de fin d'année.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale fait partie du réseau des 10 bibliothèques de la Communauté de Communes des vallées de l'Orne et de l'Odon. Cependant, elle reste autonome dans sa gestion financière et fonctionnement. L'objectif étant de permettre à tous les lecteurs du territoire de fréquenter gratuitement les 10 «BiblioO» pour un plus large choix de lectures et autres offres et animations. Il suffit d'être détenteur de la carte de lecteur du réseau obtenue, gratuitement, dans la bibliothèque de votre lieu de résidence.

Au mois d'avril 2023 les bibliothèques se sont regroupées hors les murs sur le site du Pont du Coudray pour organiser des animations gratuites. Cette journée a remporté un franc succès puisque 300 personnes ont participé aux différentes activités.

La seconde édition aura lieu le 13 avril 2024 au château de Tourmauville à Baron-sur-Odon. Nous remercions M. Cesselin, directeur de l'ITEP, de bien vouloir nous accueillir en nous prêtant ses locaux et espaces extérieurs.

La bibliothèque de Baron fonctionne uniquement avec des bénévoles et recherche toujours d'autres personnes pour diverses tâches dont une spécialiste en informatique ! Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir.

Plusieurs soirées autour d'un livre ou d'un auteur ont été organisées. La bibliothèque a reçu trois auteures sur le thème de « La femme ».

Une matinée bébés lecteurs, s'adressant plus particulièrement aux assistantes maternelles, a eu lieu en décembre.

Une nouveauté 2024 : ouverture le mercredi matin.

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h30-18h30

Joëlle DELAFOSSE

Mardi 16h30 à 18h30

Annick HERVIEU

Mercredi 9h30 à 11h30

Liliane OUDIN

Mercredi 14h à 16h

Patricia REGNAULT

et Jacqueline DOUCHIN

Vendredi 16h30 à 18h30

Nadège VALLERIE et Nicole HEDIER

Samedi matin : 10h à 12h

Liliane OUDIN

N'hésitez pas à nous rendre visite !

**Petits locaux
mais GRANDE bibliothèque !**

*Nous sommes juste derrière la mairie
Contournez le bâtiment et vous nous trouverez*



A VOS AGENDAS !!

Les prochaines dates à retenir pour 2024

19 janvier :
Nuit de la lecture
sur le thème du corps

23 février
Soirée polars

13 avril
« Les BiblioO » font le mur

19 avril, 7 juin, 27 septembre
et 6 décembre :
« Un soir, un livre »

Echange des savoirs

Vous vous ennuyez ? Vous n'arrivez pas à comprendre un tuto ? Vous avez envie de passer tout simplement un agréable moment à jouer, discuter, rire... alors la porte de la mairie est ouverte le mardi après midi de 14h à 17h et rejoignez nous dans la salle du conseil.

Le groupe échange des savoirs participe aux animations de la commune (octobre rose, marché de Noël)

Différents ateliers sont proposés, sans obligation de présence régulière. Poussez la porte, un café vous sera offert ! C'est gratuit !

Nous attendons de nouvelles personnes pour de nouvelles idées !



Budget 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

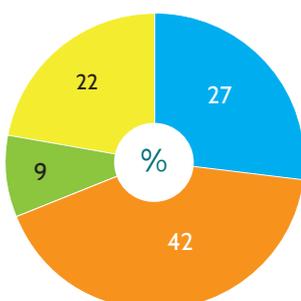
DEPENSES : 1 465 187,21 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires...

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : piscine, éclairage public, CCAS, subventions aux associations...

CHARGES DE PERSONNEL



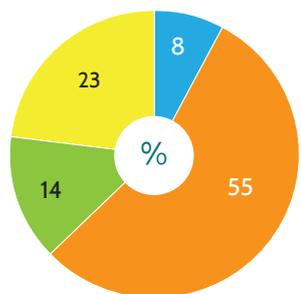
RECETTES : 1 465 187,21 €

PRODUITS DE SERVICES : repas cantine, revenus de locations (logements, salle)

IMPÔTS ET TAXES

CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES

EXCÉDENT 2022



SECTION D'INVESTISSEMENT

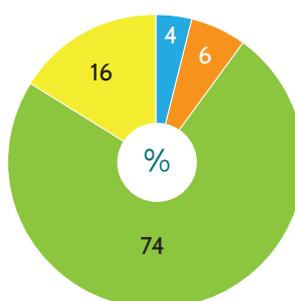
DEPENSES : 943 219 €

IMMOBILISATIONS EN COURS : travaux

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : matériel, mobilier...

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : études...

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

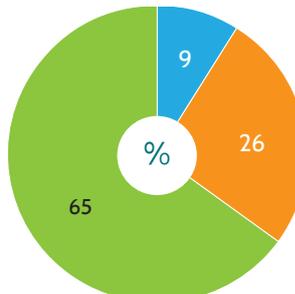


RECETTES : 943 219 €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SUBVENTIONS, TAXE D'AMÉNAGEMENT, FCTVA

EXCÉDENT 2022



FINANCES : Résultat de l'année 2022

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 622 755 €

Recettes : 707 795 €

soit un résultat d'exercice de 85 040 € €

Section d'investissement :

Dépenses : 498 659 €

Recettes : 615 090 € €

soit un résultat d'exercice de 116 431 € €

Les principales recettes de fonctionnement sont les impôts et taxes, les dotations (contributions de divers organismes) et les revenus des locations (salle polyvalente, loyers).

L'excédent de fonctionnement de l'année contribue à alimenter les recettes d'investissement des années futures.

Les principales recettes d'investissement sont l'excédent de fonctionnement des années précédentes, les éventuelles subventions, la récupération de la TVA (FCTVA) et la taxe d'aménagement.

En raison du nouveau lotissement, les recettes de taxes d'aménagement ont été exceptionnellement plus élevées (99 229 €).

Eclairage public

La mise en place de l'extinction de l'éclairage public à 21 heures, à partir du 1^{er} octobre 2022 par décision du conseil municipal, a permis de réduire de plus d'1/3 la consommation en KWH.

Cette économie a permis de maintenir le montant payé au SDEC malgré la hausse importante du prix du KWH.

Afin d'essayer de maintenir au maximum cette dépense, le conseil municipal s'est engagé auprès du SDEC afin d'équiper les lampadaires en éclairage par LED.

Nous sommes conscients que l'extinction à 21h peut être contraignante pour certains administrés.

Mais, en cette période incertaine sur les coûts de l'énergie, nous essayons de minimiser les dépenses publiques de fonctionnement.

Période	Consommation (en KWH)	Coût communal	Prix du KWH
du 1/08/2021 au 31/07/2022	36298	7559,22 €	0,208 €
du 1/08/2022 au 31/07/2023	22977	7587,23 €	0,332 €

Coopération intercommunale

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon



Elle est créée depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle regroupe 23 communes sur un territoire de 131 km², encadrée par deux infrastructures routières majeures (A84 et N158). Aux portes de l'agglomération caennaise, le territoire a connu un développement important depuis 30 ans. Il se structure autour de plusieurs gros bourgs bien équipés, comme Évrecy à l'ouest ou Saint-Martin-de-Fontenay à l'est.

M Hubert PICARD exerce la responsabilité de président de la communauté de communes. Il est épaulé par 9 Vice-présidents en charge des différentes compétences dont la communauté de communes à la charge.

Au dernier recensement, 25 124 habitants habitaient notre territoire, on y comptait 3 549 emplois dans les différentes entreprises, commerces et services que propose la communauté de communes.

Depuis 2021, la mise en place d'un pacte financier et fiscal vise à permettre de trouver les financements nécessaires à la réalisation des projets sur le mandat jusqu'en 2026. Ce pacte a été adopté, sans toutefois faire l'unanimité des communes, notamment sur les moyens de financement.

Un des leviers retenus avait été l'augmentation des impôts en 2022, par un relèvement du taux de foncier bâti intercommunal et une majoration spéciale du taux de CFE intercommunal. Ces augmentations étaient de nature à générer environ 530 000 euros par an de recettes supplémentaires. Lors du vote du budget 2024 en décembre 2023, une stabilité des taux d'imposition a été votée.

Les dossiers en cours

Dans le cadre de la compétence mobilité, nous sommes rentrés dans l'opérationnel après l'acceptation du schéma cyclable en mars 2023 par la réalisation de deux voies de Gavrus à Evrecy et de Grainville sur Odon à Tourville sur Odon.

Une autre action pour favoriser le covoiturage a vu le jour au mois de novembre 2023, il s'agit d'un partenariat avec la



société Blablacar Daily permettant aux volontaires de trouver des « covoituteurs » afin de réduire l'impact de leurs déplacements. D'autres actions, comme l'aide au permis de conduire ou à l'achat de vélo, ont été reconduites cette année 2023.



Le nouveau siège de la communauté de communes est en cours de livraison. Le déménagement sur la zone d'activités d'Évrecy est prévu sur le mois de janvier. La maîtrise des coûts d'exécution est à signaler puisque le coût des travaux finaux semble être conforme à la projection initiale.

Concernant le projet du centre culturel à Évrecy, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée après la réalisation d'un concours architectural pour la réalisation du futur bâtiment. Il s'agit du cabinet AZ Architecture. Ce bâtiment devrait voir le jour fin 2025. Il permettra de regrouper les différents sites où s'exercent les cours délivrés par « Orne Odon musique et danse » issus de la reprise en régie de l'ancienne école de musique associative.

Après la réalisation d'études pour l'amélioration de l'environnement sur notre territoire dans le cadre de la compétence Gémapi, des plans pluriannuels de travaux vont voir le jour, notamment pour la réhabilitation de cours d'eau, de mares ou de haies bocagères.

De plus afin de mieux connaître la qualité des réseaux d'assainissement, un diagnostic a été engagé par la réalisation du schéma directeur d'assainissement. En parallèle pour une question de coordination et de mutualisation, les communes pourront avoir également la connaissance de leurs réseaux d'eaux pluviales. Ces études sont nécessaires pour l'obtention de subventions si des travaux s'avéraient nécessaires.

Enfin une réflexion a été voulue par la communauté de communes dès le début 2022, pour définir quels pourraient être les moyens de production d'énergie pour accompagner notre volonté d'avoir un territoire éco-respon-

Coopération intercommunale

sable. Depuis le début d'année 2023, des réunions et des visites ont été organisées pour faire comprendre les avantages et inconvénients de chaque type de production d'énergie. Des ateliers de restitution et de dialogue avec les habitants de la communauté de communes ont également eu lieu en cette fin d'année. Fort de cette émulation, les communes devront s'en servir afin de répondre à la demande de l'Etat pour la définition des zones d'accélération d'énergie renouvelable sur leur territoire.



Le SIGRSO

Le SIGRSO (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Restauration Scolaire de l'Odon) est un syndicat intercommunal dont la mission est la préparation et la livraison de repas dans les restaurants scolaires des communes adhérentes.

Ces communes adhérentes sont actuellement au nombre de 12 :

Louvigny, Baron-sur-Odon, Bougy, Fontaine Etooupefour, Grainville-sur-Odon, Mondrainville, Amayé-sur-Orne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Saint-Contest, Laize-Clinchamps, Esquay-Notre-Dame et May-sur-Orne.

Les repas sont livrés en liaison chaude : ils sont fournis dans des containers isothermes gardant les aliments à bonne température (chaude ou froide selon les plats).

L'objectif du SIGRSO est d'assurer une restauration de qualité, sous forme de cuisine traditionnelle, permettant l'équilibre alimentaire et l'éveil du goût chez les jeunes enfants.

La plupart des plats sont cuisinés par le personnel du SIGRSO à partir de produits frais, c'est-à-dire non surgelés. Les viandes de bœuf, porc et volaille sont toujours d'origine française.

Les pâtisseries sont confectionnées par le personnel du SIGRSO.

Le SIGRSO poursuit l'introduction du BIO mais la préférence est actuellement tournée vers une agriculture locale raisonnée avec moins de pesticides.

La viande de bœuf et de porc est approvisionnée par Les Viandes Fermières fournisseur local (Manche) et la volaille par la société LEBAILLY fournisseur local. Le pain provient de la boulangerie de Fontaine-Etooupefour. Les pommes et les poires proviennent de la Crête de Fontenay, située à Fontenay-le-Marmion. Un partenariat a été établi avec M. Vermès, agriculteur à Baron sur Odon, pour la livraison de légumes (pommes de terre, carottes, oignons, choux, céleris, poireaux) suivant la saison. Un à deux

S.I.G.R.S.O.

Cuisine centrale & restauration scolaire

14790 Fontaine - Etooupefour

Tél : 02 31 26 83 95

"La cuisine où tous les goûts sont permis !"

produits BIO d'agriculteurs locaux, généralement des crudités, sont servis chaque semaine. Les compotes sont BIO. La plupart des fromages blancs, lait et yaourts sont achetés directement dans des fermes, à Barbéry (14), à Douville en Auge (14), au Petit Celland (50) et au Muris (50).

Le SIGRSO travaille en partenariat avec les communes adhérentes pour réduire le gaspillage alimentaire. Des pesées des denrées non consommées ont été effectuées par les communes plusieurs fois dans l'année. Ces données permettent au SIGRSO d'adapter les quantités livrées.

Le SIGRSO a déposé un dossier de demande de subvention européenne auprès de FranceAgriMer dans le cadre du programme « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école ». Ce

Notre établissement participe au programme de l'Union européenne à destination des écoles, mis en œuvre avec le soutien financier de l'Union européenne.

PROGRAMME DE DE DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES ET DE LAIT DANS LES ÉCOLES DE L'UE

PROMOUVOIR des habitudes alimentaires plus saines

Agriculture and Rural Development

Coopération intercommunale

programme soutient la distribution de fruits et légumes frais et/ou de lait et de produits laitiers aux élèves du primaire et du secondaire dans les établissements scolaires.

La distribution de ces produits frais vise à promouvoir auprès des élèves un comportement alimentaire plus sain. Dans sa déclinaison française, le programme est également un levier pour atteindre l'objectif emblématique de la loi EGAlim de 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques, en restauration scolaire. Les produits doivent être proposés nature, sans sauce ni sucre.

Le montant de l'aide sera forfaitaire et dépendra du différentiel estimé entre les produits SIQO (BIO, AOP, AOC, IGP, STG ou Label Rouge) et les produits sans label servis dans les restaurants scolaires des communes.

Le SIGRSO travaille avec une diététicienne, Mme JEAN, pour l'équilibre alimentaire.

L'élaboration des repas s'appuie sur le GERCM (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et le PNNS (Programme National Nutrition Santé) et aussi la loi EGAlim notamment avec l'introduction d'au moins un repas végétarien par semaine.

Outre la validation des menus, Mme Jean intervient également trois fois par an dans une classe de CM1 de quatre écoles différentes. Cette année, elle est accueillie dans la classe de CE2/CM1 de Baron sur Odon. Une semaine de menus est élaborée lors de chacune de ces interventions.

Les services vétérinaires de la préfecture contrôlent le respect des normes d'hygiène régulièrement et à l'improviste.

Le SIGRSO peut adapter les menus pour les enfants allergiques sous réserve d'obtention d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) signé. Cependant, le SIGRSO se réserve le droit de refuser d'appliquer un PAI si le régime est trop lourd et/ou risque d'être source d'erreurs (régime sans sel par exemple).

Il n'existe aujourd'hui aucune disposition législative qui fait obligation au SIGRSO de prendre en compte les exigences alimentaires d'ordre religieux pour la confection des repas (Conseil d'Etat 25 octobre 2002, n° 251161). Il n'y a ni obligation, ni interdiction de fournir des repas de remplacement. Le SIGRSO accepte de prendre en compte les régimes « sans porc » ou « sans viande ». Le plat principal et, éventuellement, l'entrée et/ou le dessert, sont remplacés par des plats de substitution dans la mesure du possible. La viande est remplacée par du poisson ou des œufs car cela évite la multiplication du nombre de menus. Le tarif appliqué est celui en vigueur pour les repas servis aux autres enfants. Il est à noter que le repas servi peut ne pas être équilibré et/ou amputé d'une partie des aliments. Le SIGRSO ne peut en être tenu responsable.

Présidente :
S. Heyvang (Fontaine-Etoupefour)
 Vice présidentes :
I. Millan (Baron-sur-Odon)
et N. Poutrel (Laize-Clinchamps)

Dépôt d'ordures interdit

Nous vous rappelons que sur l'ensemble du territoire le dépôt sauvage d'ordures est interdit.

Lors de la matinée éco-citoyenne d'octobre, même si leur nombre diminue d'année en année, de trop nombreux déchets ont encore été ramassés et notamment aux abords du lotissement du Pré d'Oisy en cours de réalisation.

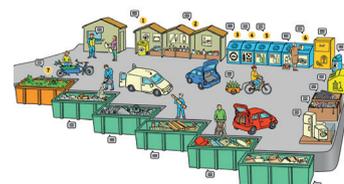
Les entreprises intervenant sur ces chantiers ont été prévenues.

Pour la gestion de vos déchets :

- La commune dispose d'une déchetterie accessible les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi pour les particuliers.
- Collecte en porte à porte des déchets ménagers (voir calendrier)
- Collecte en porte à porte des déchets recyclables un mercredi sur deux

Déchetterie

HORAIRES	
ÉTÉ 15 mars au 14 octobre	HIVER 15 octobre au 14 mars
Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi > fermée	Mardi > fermée
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 18 h	Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h



Des travaux sont prévus sur la déchetterie de Baron-sur-Odon pour une meilleure circulation et valorisation des déchets.

La durée de ces travaux est d'environ deux mois, de janvier à février 2024. Pendant ceux-ci, les usagers seront invités à se rendre sur la déchetterie ouverte de Sainte-Honorine-du-Fay





Tarifs des concessions funéraires

Concession trentenaire en terre (pour 2 personnes) : 177 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 91 euros

Renouvellement de concession pour 30 ans (pour 2 personnes) : 177 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 91 euros

Columbarium (30 ans) : 870 euros
Renouvellement columbarium (30 ans) : 410 euros



Eglise

Église Notre-Dame de la Nativité

Notre église date du 13^{ème} siècle, elle est classée comme bâtiment historique en particulier sa partie romane. Elle a été partiellement détruite lors de la bataille de la Cote 112 en juillet 1944 et a bénéficié ensuite d'une importante restauration pour retrouver le bâtiment actuel.

Notre église dépend des paroisses de Sainte Monique de l'Odon de Verson et de Saint Gerbold des deux Vallées d'Evrecy, soit 27 communes. Depuis le départ du Père Fromage, c'est le Père Florent Acotchou, résidant à Evrecy, qui anime la vie paroissiale.

Le Père Acotchou assurera une messe dans notre église un samedi par semestre à 18 h 30 et un calendrier sera distribué en début d'année pour informer des dates.

Par ailleurs l'église de Baron-sur-Odon est entretenue régulièrement par trois bénévoles, Mesdames Monique Lacombe, Fanny Carraby et Dominique Wagner. Elles assurent une permanence chaque premier samedi du mois de 9 h à 12 h pour permettre aux baronnais de découvrir l'église ou s'y recueillir. La commune remercie vivement ces bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité afin d'offrir un lieu toujours bien entretenu et accueillant.



Téléassistance

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance permettant de rester autonome chez vous et en toute sécurité. Ce service est proposé à tous les Calvadosiens pour un montant actuel inférieur à 10 euros par mois

Comment s'abonner ?

Il suffit de remplir le formulaire disponible sur calvados.fr ou teleassistance-calvados.fr ou bien de contacter VITARIS soit au 02 31 99 04 62, soit par mail : teleassistance.calvados@vitaris.fr

La résiliation, quel que soit le motif, est possible à tout moment, sans frais. Le mois entamé est dû intégralement.

La facture s'opère trimestriellement.

En cas de difficulté ou de demande de renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le CCAS via la mairie de Baron sur Odon



ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

L'ADMR est un service d'aide à la personne : garde d'enfants, aide à la toilette, aide au ménage, etc....

L'ADMR, c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus.

L'ADMR a mis en place des conférences et rendez-vous théâtraux sur la Bienveillance ayant pour thème la perte d'autonomie abordé avec humour.

Le concept de l'ADMR :

« Un simple appel suffit , nous nous occupons du reste ! »

Pour tout renseignement, contacter la Maison des associations :
Rue de la Cabottière - 14210 ÉVRECY
tél. 02.31.08.09.62
fax. 02.31.73.21.59
evrecy@fede14.admr.org
ou la bénévole «responsable village»
Chantal LOPEZ, joignable en mairie.



Démarches administratives

Pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à joindre
Extrait ou copie intégrale d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)	Mairie du lieu de naissance, mariage, décès	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Attester de votre identité (copie carte d'identité ou filiation) ou saisie de la demande sur www.service-public.fr
Carte nationale d'identité et passeport biométrique	Toute mairie équipée pour la délivrance de passeport biométrique : Evrecy, Verson, Caen (sur rendez-vous uniquement) Attention : la mairie de Baron n'est pas équipée	Voir avec la mairie lors de la prise de rendez-vous
Autorisation de sortie du territoire		Cerfa n°15646*01 à imprimer et à signer par un parent + photocopie de la carte d'identité du parent signataire
Recensement militaire Obligatoire pour les jeunes de 16 ans Présentation dans les 3 mois qui suivent le 16 ^{ème} anniversaire	Mairie du lieu de domicile	- Livret de famille - Carte nationale d'identité - justificatif de domicile
Décès	Mairie du lieu de décès	- Carte nationale d'identité - Livret de famille - Certificat de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage Se présenter 3 mois minimum avant la date prévue	- Copie intégrale d'acte de naissance de chacun des futurs époux - Attestation de domicile, carte d'identité, livret de famille
Pacs (Pacte civil de solidarité)	- Notaire - Mairie de la commune de résidence	Dossier à télécharger sur www.service-public.fr Sur rendez-vous pour dépôt du dossier complet puis délai de 15 jours pour signature. Présence des 2 partenaires obligatoire
Extrait de casier judiciaire	Envoyer une demande écrite à : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Demande en ligne possible sur www.cjn.justice.gouv.fr
Inscription sur la liste électorale Prochaines élections européennes	Toute l'année en Mairie ou en ligne 9 juin 2024	- Carte nationale d'identité - Justificatif de domicile
Changement de nom ou de prénom	Mairie de naissance ou du domicile	Voir avec la Mairie (prévoir un délai de réflexion d'un mois)

Tarifs au 1^{er} janvier 2024 location salle polyvalente

	Commune	Hors commune
Un jour (de 8 h à 8 h)	162 euros	324 euros
Week-end (2 jours)	214 euros	428 euros
Week-end (2 jours) + vendredi à partir de 18 h	268 euros	536 euros
Caution	1000 euros	
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 20 euros	
Charges calculées sur la base de la consommation		
Electricité	0,60 euro	
Gaz	0,80 euro	
Frais de nettoyage de la salle	160 euros	
Location vaisselle (le couvert complet)	1,35 euro	
location 1 couvert	0,50 euro par couvert	
location verre	0,23 euro par verre	
Caution vaisselle	100 euros	
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros	
Casse	au tarif de remplacement	

Location salle polyvalente pour les associations de Baron-sur-odon

Lundi - mardi - mercredi - jeudi	gratuit
Location pour assemblée générale le vendredi	gratuit
1 ^{ère} location le vendredi et/ou le week-end	gratuit
2 ^{ème} location le vendredi et/ou le week-end	gratuit
3 ^{ème} location le vendredi et/ou le week-end	gratuit
Caution	100 euros
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 15 euros (limité à 3 sacs de 100 litres)
Charges calculées sur la base de la consommation	
Electricité	0,60 euro
Gaz	0,80 euro
Frais de nettoyage de la salle	160 euros
Location vaisselle (hors casse)	gratuit
Casse	au tarif de remplacement
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros

Mémo numéros des services près de chez vous

Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon	02 31 73 11 98
Infirmières Fontaine-Etoupefour	02 31 26 79 74
Médecins Fontaine-Etoupefour	
BILLARD Valérie	02 31 26 80 81
DESFLASHES Eric	02 31 26 24 28
MARQUET Hugues	02 31 26 05 10
PORTIER Duncan	02 31 26 85 44
TAVARES Anne-Lise	02 31 26 75 76
TANQUEREL Caroline	02 31 26 75 76
La Poste d'Evrecy du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h	3631
Point info 14 Evrecy à la mairie d'Evrecy lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 mercredi de 9h à 12h	02 31 79 96 93
Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) Dépot de courriers (boîte à la CCVOO)	02 31 29 33 31
Assistance sociale - circonscription d'action sociale du Pré-bocage - 18 rue Henri Chéron - Evrecy	02 31 08 32 70
Relai des assistants maternels (RAM) «Les Frimousses d'Orne-Odon» à Maltot	02 31 57 52 54
Conciliateur de justice - Jean HUREAU Réception sur rdv les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois jean.hureau@conciliateurdejustice.fr	02 31 29 33 33 Mairie Evrecy
SIAD (Soins Infirmiers A Domicile)	02 31 80 47 21
ADMR (Association d'aide à Domicile en Milieu Rural) rue de la Cabottière - Evrecy Correspondante commune de Baron-sur-Odon	02 31 08 09 62 02 31 26 83 91
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie d'Evrecy	02 31 15 59 60
Mission locale - permanence d'accueil pour les jeunes Evrecy - mairie	02 31 15 31 95
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) - antenne d'Evrecy - 18, rue Henri Chéron Lundi et mercredi	02 31 08 32 81

NUMÉROS D'URGENCES

Appel d'urgence 112
Samu 15
Pompiers 18
Police secours 17
Gendarmerie d'Evrecy
02 31 08 35 53
SOS médecin 0 810 33 24 24
Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
Centre anti-poison de
Rennes 02 99 59 22 22

DEFIBRILLATEUR

La commune dispose d'un appareil d'assistance cardiaque (défibrillateur) placé en extérieur à côté de l'entrée principale de la Mairie. Il s'agit d'un équipement d'analyse de l'activité électrique du myocarde permettant de déceler une fibrillation ventriculaire d'une personne victime d'un arrêt circulatoire, ou certaines tachycardies ventriculaires. L'appareil est placé dans une armoire de protection complétée par une alerte automatique des services d'urgence.



Voisinage

Afin de maintenir un environnement agréable pour tous, nous rappelons que les travaux pouvant occasionner des gênes pour le voisinage, doivent être « effectués selon l'arrêté municipal de 2015 relatif aux nuisances sonores »

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche

de 10h00 à 12h00.

Nous invitons également les baronnais à tenir dans un état de propreté constant les trottoirs et les caniveaux situés au droit de leur propriété, d'en assurer le désherbage et d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques.



A l'attention des propriétaires de chien

Au niveau de la Mairie, nous recevons un nombre croissant d'appels d'habitants se plaignant du comportement des propriétaires de chien. Ces récriminations portent sur trois points : les aboiements, les excréments et les chiens sans laisse.

Chiens sans laisse

Tout propriétaire doit avoir la maîtrise de son chien lors des promenades, soit en le tenant en laisse ou toujours l'avoir au pied. Toutefois le règlement sanitaire départemental préconise que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse pour plus de sécurité. Par contre, vous devez tenir obligatoirement votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. Dans tous les cas, le propriétaire est responsable des dommages que son chien pourrait provoquer.

Les excréments

Rien de plus insupportable que de marcher sur une « crotte » de chien ou de se promener en famille dans un lieu « miné » par des canidés.

L'éducation des chiens étant de la responsabilité des propriétaires qui doivent ramasser la « crotte » de leur chien pour conserver un village propre et pour des questions sanitaires, prévoyez tout simplement un petit sac pour les ramasser et cela évitera bien des querelles.

Les aboiements

De jour comme de nuit, les aboiements d'un chien peuvent constituer une réelle nuisance. Ils sont une source récurrente de conflits entre voisins. Des aboiements continus ou à des horaires tardifs sont en effet une véritable gêne. On ne peut plus profiter de l'extérieur, on ne peut plus dormir d'un sommeil réparateur et on est rapidement sur les nerfs du fait de l'épuisement.

Même si tous les aboiements de chiens ne constituent pas une nuisance sonore, le code de la santé publique permet d'évaluer à quel moment ces bruits deviennent une nuisance :

- le chien de votre voisin aboie à longueur de journée lorsqu'il est absent,
- un chien hurlant à la mort la nuit,
- un chien aboyant dès qu'une personne passe devant le portail.

En conclusion, **il est donc essentiel de maîtriser suffisamment son chien pour éviter les querelles de voisinage ou tout risque de sanctions civiles ou pénales.** Et si la situation actuelle ne s'améliorerait pas, nous serions dans l'obligation de régler par arrêté municipal, comme notre commune voisine de Fontaine-Etoupefour vient de le faire, pour sanctionner les contrevenants.

Attention aux empoisonnements d'animaux

On a signalé à la Mairie des cas d'animaux empoisonnés, en particulier des chats.

En cas de doute, nous conseillons aux propriétaires des animaux visés par un tel acte, de déposer plainte à la gendarmerie.

Cela est punissable par la loi.

Dans le cas d'un empoisonnement, l'article 655-1 du Code pénal punit le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique, d'une peine de 1 500 à 3 000 euros.

Toutefois, tuer un animal de compagnie peut être plus sévèrement puni, Art 521-1 du Code Pénal.

Merci à vous de faire en sorte que cela ne se reproduise pas.
Respectons les animaux.

Respecter le code de la route dans la commune, c'est l'affaire de tous !



Le code de la route s'applique sans distinction dès lors que nous sommes sur une route départementale, une voie communale ou un chemin. Nous avons constaté au niveau de la commune des comportements irresponsables de certains usagers pour tout ce qui concerne le respect de ce fameux code de la route.

Nous avons observé que des conducteurs prennent des sens interdits, roulent trop vite par rapport à la voie (exemple : vitesse excessive dans les lotissements), non respect des panneaux de signalisation,...
Sous le terme conducteur, dans la majorité des cas, ce sont des habitants de la commune, c'est tout simplement nous.

Sur la route départementale, nous projetons des aménagements pour la sécurité mais nous ne pouvons en réaliser dans tous les chemins de la Commune. Paradoxe, beaucoup d'habitants souhaitent des aménagements de sécurité dans leur rue et trouvent qu'il y a trop de ralentisseurs, par exemple !!! Encore une fois pour une minorité irrespectueuse du code de la route, il faudrait pénaliser la grande majorité responsable.

Dans tous les cas, nous solliciterons davantage la gendarmerie pour verbaliser les infractions routières sur le territoire communal.

Annuaire des Entreprises et



Artisans

Plomberie - chauffage

Chauffage, plomberie, sanitaire, RGE
HOUEL Olivier : 7, rue de l'Église
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 01 05 - houel.ent@wanadoo.fr

Plomberie - chauffage

ASD - 85 rue de l'Avenir - 14790 Verson
Dépannage, entretien chaudières gaz, fuel
et pompe à chaleur, installation, plomberie
THOMANN Dominique
20, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 25 43 - asd14@free.fr

Couverture, isolation

RPN SERVICES
Ramonage, démoussage, nettoyage toitures
et gouttières, placo-isolation
QUENAULT Jean-Denis :
10, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
06 43 01 62 37
quenault.jeandenis@gmail.com

Menuiserie

MENUISERIE LEGROS
Bois et PVC, pose placo, fenêtre et cuisine
LEGROS François :
10, chemin Haussée - 14210 Baron-sur-Odon
07 79 56 40 41 - francois-legros@wanadoo.fr

Multiservices

MULTISERVICES ASSELINE
Activités de services (hors plomberie et
électricité)
ASSELINE Alain
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
06 13 15 52 73 - asseline.service@gmail.com

Débouchage canalisation

NORMANDIE DEBOUCHAGE SERVICES
Débouchage, inspection vidéo, traçage réseau
CARRASCO Pierre - 6, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 06 38 28 23 76
normandie.debouchage@orange.fr
www.normandiedebouchage.com

Métallerie, serrurerie, charpente métallique

SNM
LE TIRANT Guillaume
14210 Baron-sur-Odon
02 31 34 43 07 - contact@snm14.fr
www.snm14.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Bientôt 16 ans, pensez au recensement.

Dès vos 16 ans,
RDV auprès de votre Mairie
muni d'une pièce d'identité et
du livret de famille

ou consultez le site
www.service-public.fr

Pour tout
renseignement :
Centre du service
national et de
la jeunesse de Caen
(CSNJ)

09 70 84 51 51

Savoir-Fair de Baron-sur-Odon

Désinsectisation / Destruction

GUEPES OUT - Destruction guêpes et frelons, désinsectisation, dératisation, récupération essaim d'abeilles, agréé certibiocide
DUVAL Johann - 19 C, route de Fontaine 14210 Baron sur Odon
07 81 29 20 16 guepes.out14@gmail.com
guepesout.com

Récupération

CAEN METAL RECYCLAGE
324, rue de Bellevue - 14650 Carpiquet
Achat fers et métaux
LEMENAND Nicolas - 2, impasse du Parc
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 30 68 10
caenmetalrecyclage@orange.fr
caenmetalrecyclage.com

Peinture

JCL DECORATION
Peinture, enduits décoratifs, parquets
LECLERC Jean-Claude - 4, chemin Haussée
14210 Baron-sur-Odon
02 31 30 79 20 / 06 61 88 34 81
jcl.decorations@gmail.com

Peinture

ENTREPRISE FONTAINE
Peinture, papier peint, revêtement de sol et mur
FONTAINE Alain - 3, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 71 08 41

Télévision – Electroménager

CHERON FILS
84, rue Eugène Boudin - 14000 Caen
Vente, dépannage, installation des appareils à domicile, pose et dépannage d'antenne, vidéo surveillance, déploiement Wifi, fibre et internet
CHERON Laurent - Chemin du Lot
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 86 63 25
contact@cheronfils.fr
www.cheron-fils.fr

Mécanique automobiles

Vendezvotrecampingcar.com
CAMPING CARS
3, Le Bon Repos
14210 Baron-sur-Odon - 06 59 10 00 57
vendezvotrecampingcar@gmail.com
www.vendezvotrecampingcar.com

Mécanique motos

LEBEURIER MOTO
3, Le Bon Repos
14210 Baron-sur-Odon - 06 22 14 71 02
contact@lebeuriermoto.com
www.lebeuriermoto.com
Vente, entretien motos toutes marques

Terrassement

ODON TP
Aménagement cours pour particuliers (pavé, bordure, enrobé, dallage), location pelleteuse avec chauffeur
DONIOL Jérémy - 4, chemin Constantin James
14210 Baron-sur-Odon - 06 78 79 63 81
contact@odontp.fr
odontp.fr

Rénovation habitat

HOME ET CONFORT
210, rue de l'Avenir – 14790 Verson
Peinture, fibre, papier peint, ravalement, nettoyage toiture, revêtement de sol
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43
home3.confort@gmail.com

Rénovation habitat

TRABELSI PEINTURE
Peinture, revêtement de sol et de mur, ravalement, nettoyage de façade
TRABELSI Rabie : 1, chemin des Frênes
14210 Baron-sur-Odon - 06 89 70 94 87
trabelsi.peinture@yahoo.com

Plaquiste enduiseur

AVENIR ISOBAT
HERGAUX Tony : 1, chemin du long bois
14210 Baron-sur-Odon - 07 71 67 70 16
hergauxtony@hotmail.com



Services aux personnes

Assistante Maternelle

TIRARD Chantal
Impasse de l'Orée du Bois
4210 Baron-sur-Odon - 02 50 53 60 87

Assistante Maternelle

BLANDIN Delphine
4, chemin des Longs Bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 23 01 89 09

Assistante Maternelle

LEVASSEUR Monique
18, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
07 89 29 88 03 / 02 31 26 77 85
mo-labaronne@hotmail.fr

Assistante Maternelle

ASSELIN Irène
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 31 26 02 30 / 06 89 96 64 22

Assistante Maternelle

DANQUIGNY Rachel
14, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 50 28 07 62 / 06 33 92 06 8
danquigny14@sfr.fr

Maison d'Assistants Maternelles

MAM A 2 MAINS - 6, chemin des Longs Bois
14210 Baron sur Odon – 09 63 68 45 62
mam.a2mains@gmail.com

Auxiliaire de vie sociale

HUROT Carole
Aide à la personne, courses, préparation des repas, entretien du logement
1 B, de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 32 29 02 96
avscarole@gmail.com

Aromatologie et conseils

ETRE SOI
Solutions naturelles pour soulager douleurs et charges émotionnelles grâce aux huiles essentielles, massage et bienfaits des aimants, conseils en bijoux et accessoires magnétiques
GILLES Floriane - 47, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon - 06 11 50 85 84
etresoi-flo@gmail.com
site internet : www.bien-etresoi.fr



Structure éducative

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

AAJB – ITEP Vallée de l'Odon
Accueil de jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages
Directeur : CESSÉLIN Benoît
Château de Tourmauville - 12, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 71 26 10
itep.valleedelodon@aajb.asso.fr
www.aajb.fr



Prestations de services

Soutien scolaire

MATHPLUS - 24, rue de Bras - 14000 Caen
Cours maths, physique, stages vacances
MACE Christophe - chemin des Frênes
14210 Baron-sur-Odon
02 31 85 31 04 / 06 73 65 08 58
christophemace14@gmail.com
site internet : mathpluscaen.com

Conseil, formation et coaching

LUGAN CONSULTING
Management, développement personnel,
système qualité
LUGAN Franck - 4, chemin du Mont
14210 Baron-sur-Odon - 06 82 55 61 40
contact@luganconsulting.com
www.luganconsulting.com

Agence de communication

TOILE DE COM
Création de supports de communication
papiers et digitaux (logo, plaquette, flyer,
catalogue, site internet...)
COSSON Fabrice - 16bis, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon
02 31 25 66 46 / 06 14 41 37 66
contact@toiledecom.fr
www.toiledecom.fr

Finances

RACHAT CONFORT
210, rue de l'Avenir - 14790 Verson
Regroupement de crédits à la consommation
et de crédits immobiliers
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43
rachatconfort@gmail.com

Hébergement de sites web

VEUGEOIS Arnaud
Infogérance serveurs GNU/Linux
29, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 02 61 53 66 19
veugeois.info

Courtier en énergie, électricité et gaz

MY TEAM ENERGY
GAREAU Julie
6, impasse de l'orée du bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 19 58 21
contact@myteamenergie.com

Infographie Publicité

ACTUALL COMMUNICATION
Réalisation de supports publicitaires
LE TIRANT Emilie
3, impasse du parc
14210 Baron-sur-Odon - 06 29 58 62 89
eletirant@actualcommunication.com

Hébergement / Gîte

LE CLOS DE BARON SUR ODON
POTTIER-RAGOT stéphanie
1 ter, route de Cheux
14210 Baron-sur-Odon - 06 73 79 03 04
leclosdebaronsurodon@gmail.com
www.leclosdebaronsurodon.com

Finances

CAPFINANCES
Conseils en retraite/défiscalisation/enrichisse-
ment/transmission
FORTIER Pauline
Route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon - 07 50 92 30 85
p.fortier-mandataire@capfinances.fr



Arts créatifs - Artisanat

Photographie

DL PHOTOS - Didier Lamy photographie
Domicile ou studio : portraits, événementiel,
mariages, grossesses...
LAMY Didier - 66, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon - 06 84 17 60 63
didierlamy.dl@gmail.com
www.didierlamy.book.fr

Relieur

LES LIENS DE LA MEMOIRE
Reliure traditionnelle, conservation
des documents patrimoniaux
LIEGARD Anne - 4, chemin des Petites Bruyères
14210 Baron-sur-Odon
06 26 46 55 98
anne@les-liens-de-la-memoire.fr
www.relieure-caen.fr

Décoration - bijoux

LE SOUFFLE DES DRAGONS
Bijoux elfiques avec pierres, bougies,
baguettes magiques, décoration inspirée de
la nature avec des pierres naturelles, bois,
argile...
Auteure d'un livre fantasy (sortie 2021)
CREVIER Caroline
2, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon - 07 71 78 08 78
lescontesdelfellia@yahoo.com
www.lesouffledesdragons.fr

Bricolage pour enfants de 3 à 10 ans

P'TITS LOUPS CREATIFS
DANQUIGNY Rachel
14 chemin des longues rayes
14210 Baron-sur-Odon
ptitsloupscreatifs@gmail.com
Facebook : P'tits loups créatifs

Décoration événementielle et d'intérieur

COULEUR DE FETE & AMBIANCE D'INTERIEUR
Décoration mariage, salle de réception, vitrine.
Conseil et accompagnement, Home staging,
relooking de mobilier et fauteuil
LELONG Christine
20 route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon
couleursdefete@gmail.com
couleursdefete.fr



Loisirs

Club hippique

LES ECURIES DE L'ODON
Cours d'équitation, stages, pensions
NICOLAS Adeline - Hameau de Tourmauville
1, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 77 45 90 / 06 21 56 70 51
ecuriesdelodon@wanadoo.fr
www.ecuries-de-odon.com

Coach bien-être sportif

BERENGERE BEATRIX
Cours semi-collectifs, individuels, massages,
moments de détente
2A route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon
06 43 76 22 81
bb.gymaccord@gmail.com
www.gymaccord.com



Produits du terroir

Agriculture - Maraîchage

FERME NOTRE-DAME
Légumes : pommes de terre, oignons, céleris
raves, carottes
Céréales : blé, lin
VERMES Thierry - 2, chemin des Murailles
14210 Baron-sur-Odon - 06 14 65 95 06
thierryvermes@gmail.com

Exploitation agricole

FERME DES PAUMIERS
Elevage de volailles - Vente à la ferme
POISSONNIER Julien
2, chemin du Moulin Foulon
14210 Baron-sur-Odon - 06 77 35 60 53
jujupoiss@hotmail.fr



Associations

ATTB

Association du trail du bois de Baron

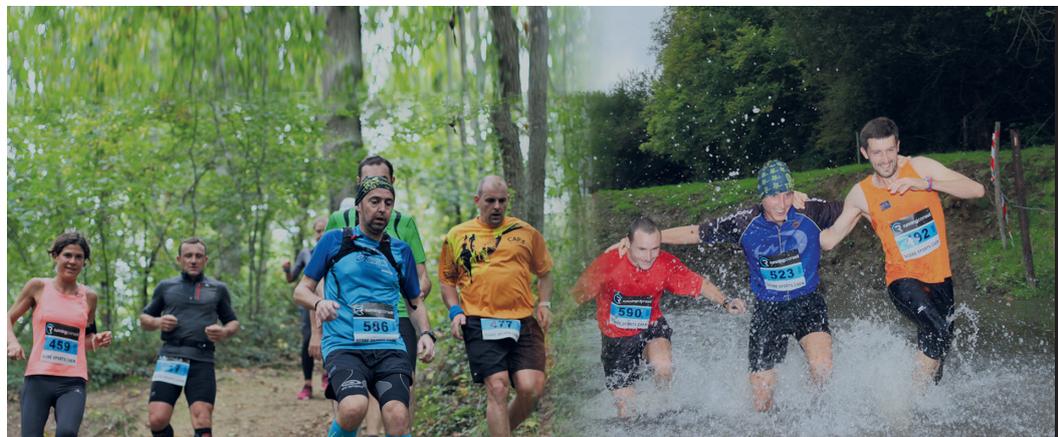
Le trail de l'Odon, des courses incontournables dans la région...

Le dimanche 1^{er} octobre 2023, se tenait la 13^{ème} édition du Trail de l'Odon.

Au menu de cette année les 3 trails traditionnels, le 42 km en solo ou en relais, les 20 km et 10 km. En nouveauté, des courses jeunes pour les minimes et les benjamins. Malheureusement la course benjamin a été annulée quelques jours avant faute d'inscription.

La renommée du Trail de l'Odon n'est plus à faire. Arpenter les chemins creux, les montées et descentes surprenantes pour les athlètes découvrant le site, les bords de l'Odon et même sa traversée pour certaines courses, est un enchantement pour les amoureux de course nature.

Le succès a été encore une fois au rendez-vous cette année avec en prime un temps et des températures estivales ainsi qu'une participation record. En effet, ce



sont 676 participants qui se sont élancés sur les différentes courses (350 pour le 10 Km, 249 pour le 20 Km, 63 pour le 42 km et 14 minimes).

La réussite de cet évènement majeur dans notre commune est à mettre au crédit d'une part aux coureurs toujours plus nombreux mais surtout à nos bénévoles qui sont indispensables à l'organisation de l'évènement. Ils interviennent : au balisage, buvette, communication, infirmiers, installation/rangement du site, médecin, photographes, polyvalents, ravitaillements, remise des dossards,

restauration (assuré par le Comité de jumelage du Val d'Odon), signaleurs, sono (prêté par le CABO), vététistes, etc...

Un GRAND merci à nos 120 bénévoles pour leur fidélité, leur implication et dévouement.

Autres acteurs majeurs et indispensables : nos partenaires. Qu'ils soient institutionnels ou privés, ils nous aident, financièrement, par du prêt de matériel, d'achat de matériels, don de lots ou de nourriture pour les ravitaillements. Leurs actions sont vitales.

Un GRAND merci à eux.

Sur chaque inscription, 1 euro est reversé au profit d'une association mais cette année les coureurs pouvaient, lors de leur inscription, faire un don supplémentaire. Au final c'est 1 100 euros qui



Associations

ont été reversés à l'association « Les Fées Papillons » qui intervient dans l'ex Basse Normandie pour le soutien des enfants et leur famille fragilisés par la maladie ou le handicap lourd. Elle sensibilise également sur les dons de moelle osseuse, sang, plasma, plaquettes et elle soutient les services et centres pédiatriques en fonction de leurs besoins.

Le vendredi 13 octobre 2023, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association suivie de la traditionnelle soirée des bénévoles. Les membres du conseil d'administration ainsi que ceux du bureau restent inchangés et ont été reconduits dans leurs fonctions.



Le prochain trail se déroulera le dimanche 6 octobre 2024

Réservez cette date dans vos agendas que ce soit pour courir, être bénévole ou visiteur.

Président : Olivier MEYER
Vice présidente : Annick HERVIEU
Trésorière : Dominique LOISEL
Vice trésorière : Françoise MEYER
Secrétaire : Didier LARDILLIER
Vice secrétaire : Sébastien MAINE
Communication : Laure FRANCOISE



<https://traildelodon.fr/>
<https://www.facebook.com/TrailOdon>
contact@traildelodon.fr
Photos 2023 : <https://www.flickr.com/photos/199260285@N04/>

Comité de Jumelage Anglais

Cette année 2023, le Comité de Jumelage Baron-sur-Odon/Chittelhampton a proposé diverses animations.

Dès janvier, la galette des rois fut l'occasion de dévoiler les réjouissances pour l'année.

En mars, la soirée Tartiflette a affiché complet. En juin, le vide-greniers sur le territoire a permis aux visiteurs de trouver des trésors.

Le Comité a aussi participé aux feux de la St Jean. Notre voyage auprès de nos amis d'outre-manche a eu lieu en août, l'occasion de découvrir de nouveaux lieux en leur compagnie. Nous avons terminé nos festivités avec une soirée Quiz en octobre.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 24 novembre 2023.

Nos différentes activités nous permettent de financer une partie du voyage de nos adhérents. Notre politique étant que cet échange reste accessible à tous.

Plusieurs rendez-vous sont déjà actés pour l'année 2024. Nos amis anglais viendront du 15 au 19 août prochain.

Contactez nous : jumelageanglaisbaron14@gmail.com





Associations

Les Godillots Baronnais



La saison 2023-2024 est partie pour "Les Godillots Baronnais".

Deux jeudis et un dimanche par mois, une randonnée vous est proposée, soit le matin, soit l'après-midi ou même à la journée en fonction de la saison, en toute convivialité, chacun à son rythme... Randonnée de courte ou moyenne distance en fonction de vos possibilités, dans le but de vous rencontrer et d'échanger.

Notre saison 2022-2023 : nous avons parcouru 408 kms tout au long de l'année et 85 kms pendant notre séjour en Gascogne. Cette saison aura été riche sportivement.

Les randonnées du Jeudi saison 2022-2023, ont emmené les Godillots Baronnais à Longues sur mer (les batteries), Troismonts, Longvillers, Feuguerolles Bully, Secqueville en Bessin, Arromanches, Tilly sur Seullles, Meslay... Les moments très appréciés de nos randonneurs : Le repas de Noël au « P'tit Bichou » à Dives sur Mer, le goûter de Noël, la Galette des Rois, le Vin Chaud, le repas-traiteur à Fontaine le Pin, la rando pique-nique à Cerisy Belle Etoile, le barbecue au Locher, sans oublier deux superbes sorties randonnées des dimanches 11 Juin à l'Anse du Brick et 17 Septembre à Di-

nard. Le voyage en Gascogne du 26 Août au 2 Septembre au Village de vacances CAP France « Le Relais du Moulin Neuf » à Barbaste nous a fait découvrir la randonnée dans le vignoble, D'artagnan et ses 3 mousquetaires et surtout la vie mouvementée d'Henri IV...

L'Assemblée Générale de l'Association « Les Godillots Baronnais » a eu lieu le Jeudi 12 Octobre 2023. Les inscriptions et réinscriptions ont été ouvertes jusqu'au 30 Novembre 2023.

Quelques projets devraient se concrétiser début 2024 : la Galette des Rois le 21 Janvier, le Vin chaud le 11 Février, une rando le 26 Mai à St Fromond dans la Manche avec visite du château des cigognes...

Composition du bureau 2023-2024 :

Président : Jean-Yves PIBOUIN

Trésorière : Ginette PIBOUIN

Secrétaire : Mireille MARIE

Secrétaire-Adjointe : Michelle HUET

Responsables des randonnées :

Christian DOUVILLE et Louis LAIGNEL.

Membres : Jacqueline LAIGNEL, Anne-Marie LEBON, Alain CECIRE.

Pour tous renseignements contacter :

Jean Yves & Ginette PIBOUIN
au 02 31 26 87 29,
ou Mireille MARIE
au 06 33 16 52 09

Le Comité d'Animation



Le Comité d'Animation de Baron sur Odon (CABO) a pour objectif principal de dynamiser l'animation de la commune en proposant et en participant aux différentes manifestations.

En 2023, le vendredi 16 juin, il a organisé un concert qui a rencontré un franc succès. Le Melon Jazz Band a fait swinguer le public en lui faisant redécouvrir les standards de Glenn Miller, Count Basie, Duke Ellington, Dizzie Gillespie ...

En novembre, une centaine de participants ont partagé un moment de convivialité lors de la traditionnelle soirée Beaujolais

Le CABO a participé aux différentes manifestations communales et associatives : trail de l'Odon, feux de la Saint Jean, Octobre rose, Halloween, différents concerts organisés par la commission animation.

Il est à noter que de nouvelles personnes se sont investies dans les différentes manifestations et nous espérons qu'elles rejoignent le comité lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 10 janvier 2024 afin que la commune de Baron sur Odon soit toujours aussi dynamique.

Président : José Lopez
Trésorière : Isabelle Millan
Secrétaire : Chantal Lopez

Les membres du CABO vous souhaitent une belle année 2024

A VOS AGENDAS !

Assemblée générale : 10 janvier 2024

Repas à thème : 5 avril 2024

Soirée beaujolais : 22 novembre 2024



Associations



Tennis Club Orne-Odon

Affilié à la Fédération Française de Tennis, le Tennis Club Orne-Odon a accueilli 180 licenciés en 2023.

Au cœur de son activité se trouve l'école de tennis avec 130 licenciés prenant des cours dont 75 % de jeunes.

Cette année, Erwan Lagadec, responsable de l'école de tennis depuis 2010, a été appelé à exercer de nouvelles fonctions dans le club de Mondeville et a donc dû nous quitter. Il est remplacé par Théo Delaunay.

Alban Villette, professeur depuis 2019, est également parti et a été remplacé par Tom Ormain.

Quels que soient votre âge et votre niveau en tennis, le club saura vous proposer la formule pour vous permettre de s'amuser, d'apprendre ou de se perfectionner.

Nous vous proposons quatre approches de ce sport : l'école de tennis, le tennis loisir et la compétition et le sport santé :

- Forte d'un moniteur diplômé d'état, d'un moniteur DE stagiaire et d'un éducateur sportif, l'école de tennis accueille enfants, adolescents et adultes dans les gymnases d'Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Mouen. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires.

- Le tennis loisir, c'est la possibilité de s'inscrire au club pour accéder aux courts de tennis du club et pra-

tiquer son sport. Les courts sont situés à Evrecy (béton poreux), Baron sur Odon (enrobé poreux), et Fontaine-Etoupefour (gazon artificiel).

Il est maintenant également possible de louer des courts à l'heure sans être adhérent ni même licencié via le site ou l'application Ten'Up (uniquement sur Fontaine-Etoupefour).

- Être adhérent au club, c'est aussi la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau : tournois homologués FFT (traditionnels ou multi-chances), championnats par équipes jeunes et adultes, les Raquettes FFT (tournoi féminin) ou championnats individuels.

- L'activité de tennis-santé est destinée aux patients en affection de longue durée, bien sûr, il ne s'agit pas de tennis à proprement parler (aucun niveau n'est requis) mais de pratiquer une activité sportive adaptée et sécurisée pour mieux accepter le traitement et réduire les risques de récurrence.

Cette activité s'est beaucoup développée cette année avec la mise en place de trois groupes (13 personnes) sur toute la saison. Un quatrième groupe en collaboration avec le service d'addictologie du CHU a été créé pour les mois de mai et juin.



En plus des participations de nos équipes aux différents championnats régionaux, la vie du club sera ponctuée par quelques événements majeurs

- La journée de l'école de tennis pour nos plus jeunes membres au mois de janvier 2024 : Galaxie-Tennis.
- Un loto ouvert à tous le dimanche 4 février 2024.
- La fête nationale du tennis, sous l'égide de la FFT pendant Roland-Garros, le samedi 15 juin 2024 : pour découvrir le tennis avant la saison suivante.
- Des tournois homologués au printemps 2024 : tournoi multi-chances (TMC) « rouge » pour les jeunes de moins de 12 ans, TMC adultes femmes et hommes, tournois internes,...
- Un tournoi open fin août.
- Une journée découverte du tennis début septembre 2024 à Fontaine-Etoupefour afin de préparer la saison prochaine.

Composition du bureau :
Michel Delaunay, président
Patrice Heude, vice-président
Alexandra Boyard, trésorière
Bruno Millan, secrétaire



**45, route de Fontaine
14210 Baron-Sur-Odon**

Tél : 06 67 05 14 75

e-mail : bureau.tc2o@gmail.com

Site : <https://tc2o.wordpress.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/tennisorneodon>



L'Association Odon-Cote 112 en 2021

Le 5 Mai 2023 : Assemblée Générale de notre association

Le 4 juin 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, où deux plaques ont été inaugurées à la mémoire des vétérans Emry DAVIES et Tony PENGELLY, tous deux de la 53^e division galloise, grâce à l'action de Muriel SALIGNON.

Le 5 juin 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, et des lycéens avec leur professeur Lucien GRILLET

Le 7 juillet 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, en l'absence du président Gilles Osmont (au mariage de son fils, en Touraine - toutes mes excuses à ceux à qui j'ai manqué).

Gilles OSMONT
Président association
Odon-Cote 112
Contact : en Mairie
14210 Esquay Notre Dame
gilles.osmont@wanadoo.fr
06.07.70.67.54

Excellentes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2024 !!!



Union nationale des combattants

Avenay, Baron/Odon, Bougy, Esquay ND, Evrecy, Gavrus, et Vacognes - Neuilly

Rapport d'activité 2023

Le 28 janvier 2023 :

Assemblée Générale de notre association, renouvellement du bureau à l'identique, AG suivie du verre de l'amitié autour de la galette des rois.

Le 8 mai 2023 :

Cérémonies dans nos communes en mémoire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale



Le 17 juin 2023 :

Cérémonie en mémoire du bombardement meurtrier d'Evrecy de juin 1944



Le 11 novembre 2023 :

Cérémonies dans nos communes en mémoire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale



Participation aux cérémonies patriotiques à la Cote 112 ; participation à la réunion des présidents d'associations de l'UNC Calvados, à Tourville/Odon le 14 octobre 2023

RECRUTEMENT :

**Vous avez fait votre service militaire ?
Vous avez une fibre patriotique ?
Devenez membre de l'UNC !!!**

**Le bureau vous souhaite
une très bonne année 2024 !!!**

APE

Association des parents d'élèves

Pour qui?



Avec qui?

Partenaire avec les enseignants et la mairie pour la vie de l'école



Notre Bureau

Mathilde Lesseau et Lorelaie Sauger
Co-Présidentes

Céline Paris
Trésorière
Nadège Meslin
Vice-Trésorière

Mylène Castel
Secrétaire

Pour quoi?

Pour participer aux financements des projets pédagogiques pour l'école Maternelle et Élémentaire (sorties, intervenants extérieurs, achat de matériels,...)

APE Baron sur Odon/Bougy



Nous

L'Association des Parents d'Elèves
Association à but non lucratif
(type loi 1901)

Mais c'est aussi vous

Les parents d'élèves et habitants de Baron sur Odon et Bougy qui souhaitent aider à la préparation, lors des manifestations ou en participant à nos actions

Comment aider?

Préparation de crêpes/gâteaux vendus lors des manifestations, aide à la mise en place, ...



Comment?

Au travers des manifestations telles que la kermesse, le carnaval, le marché de Noël, ... mais aussi d'actions comme la vente de bulbes, chocolats, biscuits, calendriers, ...
Chaque animation est conçue dans le but de récolter des fonds pour l'école.

Nous contacter



apecolebaronbougy@gmail.com



<https://www.facebook.com/apecolebaronbougy>





Associations

Comité de Jumelage du Val d'Odon/Gaukönigshofen

Du 27 au 30 mai 2023
Séjour en Basse Franconie
chez nos amis allemands pour fêter
le 25^{ème} Anniversaire du jumelage !

Pour marquer le 25^{ème} anniversaire de notre jumelage, notre président Georges LAIGNEL a souhaité davantage impliquer les élus locaux des 5 communes du Val d'Odon (Baron sur Odon, Evrecy, Eterville, Gavrus et Bougy) par leur présence et leur participation au séjour en Allemagne à la Pentecôte, afin de redonner une dynamique et un sens officiel à cet anniversaire.

Il a souhaité également associer à la fois un événement sportif et un événement culturel. C'est ainsi que nous nous sommes rendus en Basse-Franconie avec une importante délégation française composée de 57 personnes dont des élus locaux des 5 communes jumelées, le groupe de musique Amnésia et l'équipe de volley-ball de Fontaine-Etoupefour pour marquer ce 25^{ème} anniversaire.

La rencontre sportive de volleyball, organisée entre l'équipe de l'A.S.L.F.E et le club de Gaukönigshofen a eu un vif succès. Le séjour a été ponctué de rencontres amicales, de visites, de découvertes, de moments chaleureux et de festivités.

Du 15 au 19 septembre 2023
Marktfest de Gaukönigshofen

La conjoncture d'une météo particulièrement favorable (30° au plus fort de la journée) et la présence d'un public toujours au rendez-vous nous ont permis d'atteindre nos objectifs de vente. Comme à l'accoutumée avant de regagner la Normandie, le Comité allemand proposait une sortie en commun le lundi. Cette année, nous nous sommes rendus au « Technik Museum de Sinsheim » (cf ci-dessous)



Embarquez pour un voyage à travers le temps et découvrez l'histoire de la technologie : Quels sont les secrets du « rouge Ferrari » ? Quelle est la taille du plus grand orgue de danse au monde ? Qui a vraiment le nez à l'avant ? Le Tupolev ou le Concorde ? En plus des jets supersoniques entièrement accessibles et d'autres avions, vous trouverez encore des centaines de voitures classiques, des voitures de sport puissantes, racées, des dragsters colorés, de puissantes machines agricoles, des Formules 1 de légende, des motos, des vélos, des expositions spéciales...



Notre jumelage regroupe actuellement 35 familles adhérentes. La cotisation annuelle par famille est de 15 euros pour la nouvelle saison 2023/2024.

Composition du bureau :
 Georges LAIGNEL, Président

Xavier MICHEL,
 secrétaire et Webmaster

Olivier DROUET, trésorier.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité de notre jumelage.

Retrouvez-nous sur notre Blog :
[Http://www.comitedejumelageduval-dodon.com](http://www.comitedejumelageduval-dodon.com)

Renseignements :
xavier.michel10@wanadoo.fr
 06 81 17 24 96



L'Amicale de l'Odon,

L'Amicale de l'Odon, anciennement Amicale laïque de Baron sur Odon propose des activités sportives et de bien être (Pilates, yoga, Yin Yoga, Sophrologie, Gym Fitness, Marche active et Gym Equilibre). Ces disciplines sont encadrées par des animateurs de qualité aux compétences reconnues et appréciées des participants.

La diversité des pratiques permet d'accueillir le plus grand nombre indépendamment de leur âge et ce jusqu'à 88 ans à la rentrée 2023.

La gym équilibre permet aux plus anciens de conserver une activité physique de manière à préserver leur autonomie en prévenant les chutes. Ce cours qui accueille un public de plus de 70 ans, est, pour certaines personnes seules, le moyen de maintenir le lien social. L'utilité du cours de gym équilibre est reconnue du corps médical qui n'hésite pas à recommander la discipline à ses patients âgés. Ce cours a démarré timidement avec moins de 10 adhérent(e)s et en compte aujourd'hui 25.

Une dizaine d'adhérent(e)s pratique la sophrologie.

Nous avons fait le choix de privilégier dans toutes les disciplines la qualité en limitant les effectifs chaque fois que c'était possible car parfois la demande est très forte comme en Pilates par exemple (127 adhérent(e)s sur 5 cours). Cependant nous avons essayé de limiter à 25 le nombre de participant(e)s.

Nous avons pu ouvrir à la rentrée 2023 un cours de yin yoga discipline à laquelle une enseignante de Pilates venait de se former. Ce cours recueille l'adhésion de tous les participants et sera sans doute développé à la rentrée 2024.

A la rentrée 2023, l'association compte 208 adhérents provenant de 30 communes dont Fontaine (106 adhérents), Baron sur Odon (40 adhérents) et Verson (10 adhérents). Les autres communes apportent de 1 à 6 adhérents.

L'association reste accompagnée dans sa gestion par les subventions des communes de Fontaine Etoupefour et Baron et la mise à disposition de salles par la commune de Fontaine et de la communauté de communes.

Retour en images



sur 2023









La petite Roulotte de Sophie

s'invite tous **les lundis après-midi** devant la mairie pour faire découvrir ses crêpes/galettes traditionnelles et artisanales.

Cette petite crêperie ambulante propose de belles crêpes aux enfants et aux grands à la sortie de l'école et dès 18h30/19h, Sophie propose des galettes garnies (complètes, reblochon/ jambon), ainsi qu'une galette spéciale différente chaque semaine.

Vous pouvez **commander** dès le lundi matin vos menus du soir et vos lots de crêpes et galettes à garnir chez vous au **0626623611**.



BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Rue Guillaume Le Conquérant
14790 Fontaine Etoupefour
02 31 26 00 99

1, Allée de l'Amitié
14790 Verson
02 31 50 75 60

guybaue@sfr.fr www.traiteur-baue.com

Boulangerie - Pâtisserie



1 Rue Guillaume le Conquérant,
14790 Fontaine-Étoupefour

02 31 26 74 89

FRUITS ET LÉGUMES - EPICERIE A BARON LE LUNDI DE 14 H 30 À 19 H



Légumes
VINTAGE*
& Fruits
de saison

Livraison
à domicile*

Pensez à demander votre Carte de fidélité !

06 84 66 72 47

(* Minimum de commande 9€ dans un rayon de 5km du lieu de vente.)

(* légumes d'antan, d'autrefois, anciens.)

PROJECTED By Arbonne - TEL. 0634485851 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.
TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST STRICTEMENT INTERDITE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.





ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ROBVEILLE ÉLECTRICITÉ

02 31 73 63 70



CAEN
BRETTEVILLE SUR ODON



Plombier-Chauffagiste

OLIVIER HOUEL

Professionnel gaz RGE

02 31 08 01 05



7, rue de l'église - 14210 Baron sur Odon

houel.ent@wanadoo.fr



Menuiserie Ébenisterie
DEPUIS 2000

LEGIONNET Philippe

- Conception, fabrication tous styles de meubles
- Cuisines et rénovation
- Salles de bains
- Dressing
- Pose de parquet et rénovation (Ponçage et vitrification)
- Fourniture et pose de menuiserie. (Porte fenêtre, portail, etc..)



LIVRAISON ET INSTALLATION PAR NOS SOINS

LEGIONNET Philippe
4 bis rue de la Masse
14000 CAEN

02 31 93 32 36

www.ebeniste-caen.fr

EVRECY MOTOCULTURE & LOISIRS

Spécialiste

HONDA - KIOTI - JOHN DEERE

Karl LEVALLOIS



Le lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

4 Z.A Les cerisiers - 14210 EVRECY
Tél : 02 31 80 42 15 - Fax : 02 31 93 77 43
Adresse mail : eml.karl@orange.fr



JAMARD
Cave et épicerie fine

5 rue des cerisiers 14210 EVRECY
du mardi au samedi
9h30-12h30 et 14h30-19h00
02.31.08.31.10





Neuf et rénovation - Cloison - Plafond - Isolation
Cuisine - Dressing - Bibliothèque - Rangement
Sol - Parquet - Rénovation intérieure - Plan 3D

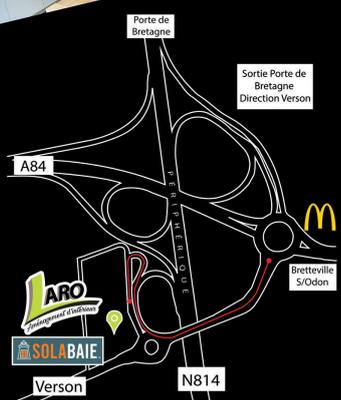


www.laro-caen.fr / www.solabaie.fr
02 31 29 76 51



Fenêtres / Volets / Portes d'entrée / Portes de garage / Portails

**3 Chemin de la Baulue
14760 Bretteville-sur-Odon**





Pompes Funèbres — BÉCART —

Obsèques

Marbrerie

Articles funéraires

*Chambres
funéraires*

*Contrats
obsèques*

*Cécile et Johann Bécart
s'appliquent à répondre
au mieux à vos attentes
et à vous fournir
des conseils personnalisés
adaptés à chaque famille*

*Permanence téléphonique
7j/7 et 24h/24*

*Agence ouverte 6j/7
Funérarium accessible
7j/7 et 24h/24*

02 31 93 78 51

POMPES FUNÈBRES BÉCART - MAISON FUNÉRAIRE D'ÉVRECY
Z.A. de la Croix Boucher - I, rue du Colonel Arnaud Beltrame
14210 ÉVRECY

Atelier de Reliure

**LES LIENS
DE LA MEMOIRE**

-

**Reliure & Dorure
Traditionnelle**

Reliure de Création

**Conservation & Restauration
de Reliures & Documents**

Anciens

Cours de Reliure

-

**Travaux sur devis
Particuliers & collectivités**



Anne LIEGARD

Maître Artisan d'Art

-

**4 chemin des petites bruyères
14210 BARON SUR ODON**

06 26 46 55 98

**anne@les-liens-de-la-memoire.fr
WWW.reliure-caen.fr**



**C H E S N E L
B A T I M E N T**
Artisan Bâti s s e u r

02 31 08 06 50

contact@chesnelbatiment.com
www.chesnelbatiment.com

53A Rue des Tilleuls - 14 210 Esquay-Notre-Dame

MAÇONNERIE

QUALITÉ, SÉRÉNITÉ

- Maçonnerie traditionnelle
- Carrelage
- Terrassement
- Gros oeuvre

MENUISERIE

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - RGE

- Fermetures
- Charpente traditionnelle
- Ossature bardage
- Plâtrerie
- Agencement intérieur

TAILLE de PIERRE

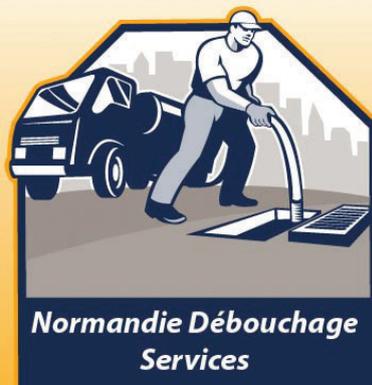
VALORISATION ET PÉRÉNITÉ

- Taille de pierre
- Ravalement
- Restauration
- Décoration
- Débit et taille aux ateliers

TCE QUALITÉ, TRANQUILITÉ, MOBILITÉ ● Coordination tous corps d'état



Normandie Débouchage Services



Normandie Débouchage
Services

Entretien et curage
de canalisations
(Réseaux d'assainissement)
Débouchage évacuation
secondaire:
WC, éviers, baignoires,
gouttières...
Inspection vidéo réseaux

Tél 06 38 28 23 76

**Intervention
rapide**



FENÊTRE
PLÂTRERIE
SOL - TERRASSE
VITRAGE
VOLET ROULANT

retrouvez-nous sur



lhahabitat@outlook.fr

06.37.33.62.11  06.79.15.67.71

210 rue de l'avenir 14790 VERSON

Wolfy pizzas



Un petit moment de détente près de chez vous

Tél: **06 01 40 64 52**

Tous les **vendredis**
à partir de **17 h 15**
Parking de la Mairie

A bientôt



Il est préférable de commander vos pizzas à l'avance

Nous tenons à remercier tout particulièrement
les annonceurs qui participent
au financement de ce journal.



Directeur de publication
Georges LAIGNEL

Conception et réalisation
L'équipe municipale

Maquette - PAO
Nathalie GREMBER
I-SCHO
06 76 85 33 42

Crédit photos
Conseillers municipaux,
Membres des associations
Christoph Schneidewind
Nathalie Grember

Impression
Atelier k - 02 31 34 55 66

1 BARON sur ODON



Basse Franconie (chemin de la)	C3
Bon repos (le)	C5
Bourg (chemin du)	C3
Caen (route de)	C-D5
Carrières (chemin des) projet	C3
Chapelains (chemin des)	D3
Cheux (route de)	B3-4-C5
Chittlehampton (place)	C3
Constantin James (chemin)	C4
Crêtes (impasse des)	C3
De Touchet (chemin du)	D2
De Touchet (Place Cdt. Xavier)	C3
Eccossais (chemin des)	D2
Eglise (chemin de l')	C4
Eglise (route de l')	B4-C3
Fontaine (route de)	C3
Fosse aux comtes (chemin de la)	C-D3
Fresnes (chemin des)	C3
Fungère (chemin)	B3
Grands Champs (chemin des)	B3-4
Guillaume (chemin du Duc)	D2
Guitaut (chemin de)	A4
Haussée (chemin)	D2-3
Hautes Sentes (chemin des)	D2

Liberté (chemin de la)	D2
Long Bois (chemin du)	C3
Longues Rayes (chemin des)	C3
Lot (chemin du)	C3
Moulin Foulon (chemin du)	B3
Mont (chemin du)	C3
Murailles (chemin des)	B3
Ormes (chemin des)	C3
Pallières (chemin des)	C-D3
Parc (impasse du)	C3
Pataras (chemin du)	D3
Petite Gravelle (chemin de la)	C3
petites Bruyères (chemin des)	C2
pierrette (chemin de la)	C2-3
plaine (chemin de la)	C3-4
ponchet (chemin du)	B-C3
pont Chalan (chemin du)	C-D2
Pré d'Oisy (chemin du)	C3
Rivière (chemin de la)	D2
Saules (chemin des)	D2
Victoires (chemin des)	D2
Victoires Prolongées (chemin des)	D2
Vilains (chemin des)	A4-B3

1 Mairie - Défrasseur	C3
2 Ecole	C3
3 Eglise	C4
4 Château de Baron	B3
5 Ateliers Communaux	C3
6 Terrain de Sports	C3
7 Salle Polyvalente - Bibliothèque	C3
8 Terrain de Tennis	C3
9 Square	C23
10 Place des enfants	C3
11 Déchetterie	C5
12 Château de Tourmauville - ITEP	A4
13 Centre Equestre	A4
14 Entrée bois de Baron et accès parcours de santé	C3
15 Garagiste	C5
16 Monument cote 112	D4
17 Accès bois Jean Boscot	A3



www.baron-sur-odon.fr